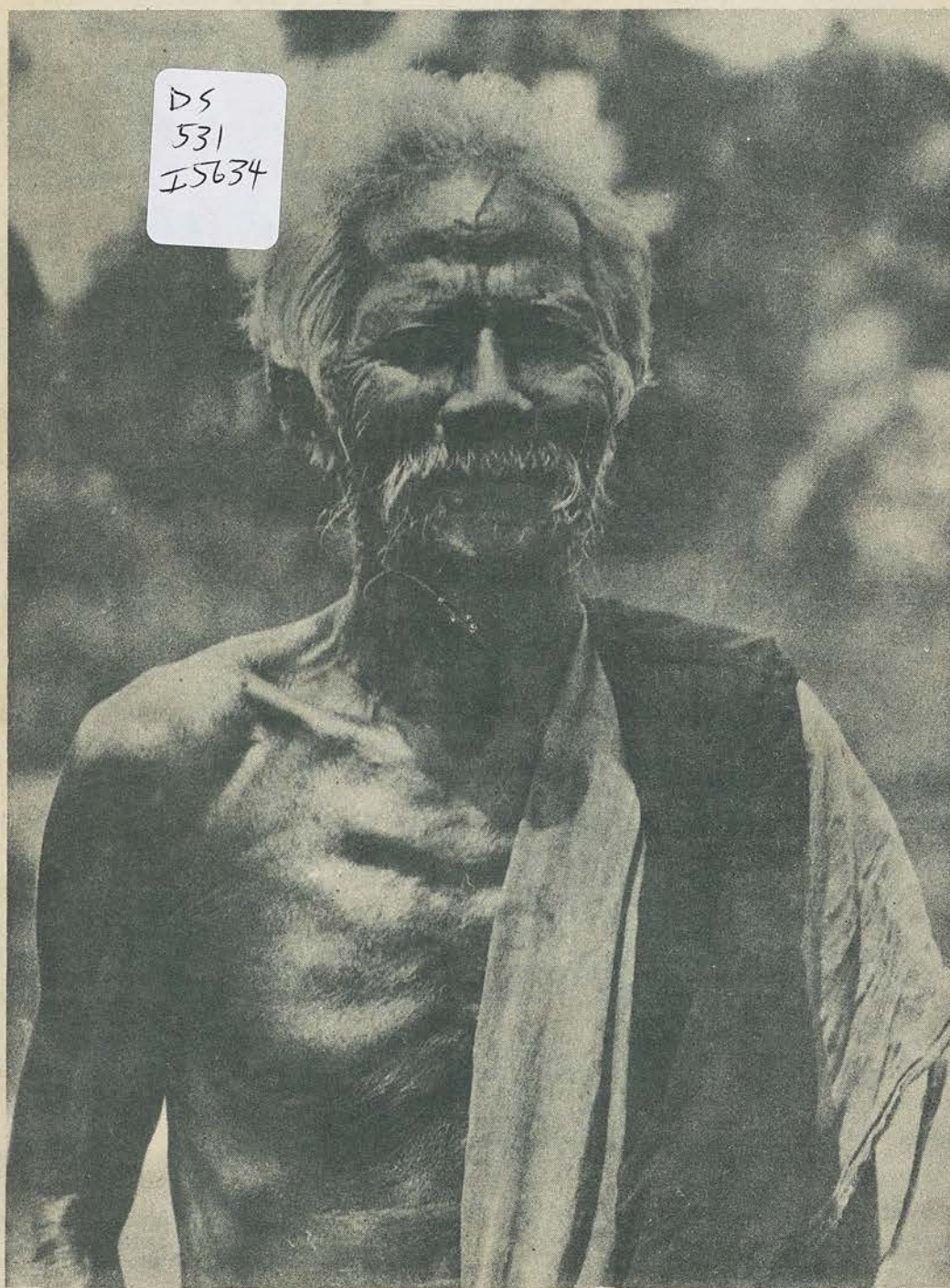


INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ



Type de vieux pêcheur cambodgien.



W. Wang

VOTRE INTÉRÊT

VOTRE DEVOIR

Ne laissez pas vos capitaux improductifs
Donnez sans hésiter votre appui
au Gouvernement.

Souscrivez aux
**BONS DU TRÉSOR
INDOCHINOIS**

TAUX D'INTÉRÊT ANNUEL 2,50 %

BONS A UN AN

émis à 97 \$ 50

remboursables

au pair à un an de date

BONS A TROIS MOIS

émis à 99 \$ 50

remboursables

au gré du porteur

au pair	à TROIS MOIS	de date
à 100 \$ 60	à SIX MOIS	de date
à 101 \$ 20	à NEUF MOIS	de date
à 102 \$	à UN AN	de date

Vous trouverez aux guichets des Banques, des comptables du Trésor et de l'Enregistrement des coupures de 50, 100, 1.000, 10 000 et 100 000 piastres.

Les bons à un an à moins de 6 mois d'échéance, et les bons à trois mois à toute époque sont escomptables à la Banque de l'Indochine (Taux 3 %).

INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

4^e Année - N° 167

11 Novembre 1943

Édité par
l'ASSOCIATION ALEXANDRE-DE-RHODES

6, Avenue Pierre Pasquier — HANOI

Toute la correspondance, mandats, etc. doivent être adressés à la Revue "INDOCHINE"

6, Avenue Pierre-Pasquier — HANOI

ABONNEMENTS :

Indochine et France :

Un an : 25 \$ 00, 6 mois : 15 \$ 00

Etranger :

Un an : 35 \$ 00, 6 mois : 20 \$ 00

Le numéro : 0 \$ 50

SOMMAIRE

En marge de notre numéro spécial sur l'Urbanisme. — Conserver et Embellir, par Jean GIRAUDOUX	1
La réforme de l'Enseignement en France et en Indochine, par A. CHARTON	3
Il y a encore des mangeurs de terre au Tonkin	6
Pour les Philatélistes. — Le timbre-poste en Indochine, par René DESPIERRES	7
Réflexions au long des pistes (suite). — H. Jeux d'eau, par le docteur G. FAURE ..	12
Humour annamite	15
Huê. — Conservation des Monuments historiques, par J. Y. CLAEYS	16
Fête au Génie Vivant	23
Routes, Iles et Plages. — Note de voyage dans le golfe de Thaïlande (suite), par le docteur R. GUY-ISSARTIER	25
Saigon-Hanoi par avion, par X. X.	29
La Semaine dans le Monde	30
Revue de la Presse Indochinoise	31
La Vie Indochinoise	33
Mots croisés n° 134	35
Solution des mots croisés n° 133	35

Abonnements : Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois.

Changements d'adresse : Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 0 \$ 40 en timbres et rappeler l'adresse précédente, faute de quoi le changement ne pourra être effectué.

Règlements : Nous prions instamment nos lecteurs et abonnés, lorsqu'ils nous adressent un règlement, de bien vouloir nous rappeler le numéro figurant en haut, à droite, sur notre facture.

Nos factures de renouvellement sont envoyées un mois environ avant l'expiration de l'abonnement.

Si le règlement ne nous parvient pas un mois après la fin de l'abonnement, nous serons dans l'obligation d'envoyer un recouvrement postal et les frais en seront à la charge de l'abonné.

EN MARGE DE NOTRE NUMÉRO SPÉCIAL SUR L'URBANISME

CONSERVER ET EMBELLIR

par Jean GIRAUDOUX

On ne peut commettre d'erreur sur le problème que pose l'aménagement de la France. Certes, il doit remédier d'abord aux besoins des plus urgents du pays, en trouvant leur solution aux questions si instantes de la reconstruction des régions dévastées, de l'utilisation de la main-d'œuvre, de la résorption du chômage. Mais il doit surtout répondre aux nécessités les plus permanentes de la France, en lui permettant, par la réorganisation de sa vie urbaine et rurale, de rattraper sur les autres nations civilisées ce retard dans l'hygiène, dans la commodité et la dignité des actes et du trafic, dans l'exploitation de sa beauté et de sa tenue qui risquait un jour d'exclure le citoyen français de la grandeur et de l'imagination modernes. La mission de ceux qui vont avoir à le résoudre n'est donc pas considérée par eux comme une mission de charité, d'actualité sociale ou de technique, mais comme la mission même du remodelage de la France.

Cette mission est double. Elle sera d'abord une mission de conservation. Le vaste remaniement qui se prépare du sol et des meubles mêmes de la France, et qui n'aurait été hier que l'occasion d'un nouveau dépècement, n'impliquera pas le moindre abandon de toutes les leçons architecturales ou urbaines léguées par les grands régimes français, ni des secours de la beauté de notre pays même. Les exemples et les consolations que nous puisons dans le visage ancien de notre patrie doivent rester purs, si l'on veut que l'œil français redevienne sûr et sans fautes. Il est urgent d'assurer la protection des lieux sacrés de notre histoire, de dégager ceux qui se défigurent. Le soin de veiller à ce que chaque ville n'abdique rien de son style, de sa dignité, de ses trésors, chaque province de ses avantages ou de ses beautés naturelles — soin laissé jusqu'ici à quelques sociétés bénévoles — reviendra à un service de l'Etat, armé de lois modernes et implacables. Non seulement notre dignité à l'intérieur, mais notre prestige à l'étranger en dépend. Il est un domaine humain, il

est une part classique dans notre patrie qui nous assureront le respect du monde civilisé si nous les voyons et les respectons, mais son mépris si nous les méprisons.

La deuxième mission est plus grave encore. Car il ne s'agit pas seulement d'assurer à un Français ruiné l'usufruit de quelques beaux meubles ou domaines de famille. Il s'agit, par la mise en état moderne de son pays, de lui ouvrir le siècle et l'univers, de redonner les proportions véritables à son esprit et à sa vie, en face des dons miraculeux que nous apporte l'époque. Aucun citoyen du monde n'a le droit d'ignorer ce qu'est maintenant le monde, une planète enfin à l'échelle de son habitant et de son roi et où il n'est plus au travail humain de solutions parcimonieuses ou négatives. L'humanité adulte, par la vitesse et par la force, s'est conquis la vie sans limites que les enfants seuls jusqu'ici avaient faite leur par le jeu de la fantaisie. Tous les records de la fable sont battus chaque jour par le moindre humain. Ce n'est pas au moment où l'imagination et la réalité sont devenues jumelles que le Français, dont le génie a été jusqu'ici de les accorder, doit traiter séparément avec chacune d'elle pour l'aménagement de son pays.

Il ne s'agit pas de distinguer entre grands et petits travaux, entre reconstruction et construction, entre production et chômage. Il s'agit d'imaginer la France telle qu'elle doit être, protégée dans ses charmes passés, rehaussée dans sa beauté moderne, anoblie dans ces lieux mêmes dont le nom impliquait hier la médiocrité et la laideur — banlieue, faubourg, zone, caserne, — large à habiter, à cultiver, à parcourir ; d'y déceler et d'y régler son reflux et son flux entre ses quatre aimants organiques, montagne et mer, plaine et forêt ; d'y démêler les singularités et les accords de ses régions ; d'y apporter, par la connaissance de sa place physique et morale dans le monde, ces mots qu'elle n'accepte que pour les pays exotiques, le mot Isthme, qui la coupera de Bordeaux à Sète, le mot Réserve, qui la dotera

Vérités sur la Révolution Nationale

Cette conférence a été prononcée par le Vice-Président de la Légion de Cochinchine, le pasteur SERGE LEHNEBACH, le 23 août 1943, dans la salle du Foyer du soldat et du marin à Saigon.

HOMME OU INDIVIDU ?

L'histoire est pour une grande part la traduction des idées de ceux qu'on nomme les penseurs, et les penseurs ne sont souvent que des rêveurs. Lorsque l'Utopie descend des salons — où elle est jeu d'esprit — dans la rue — où elle devient geste brutal — une révolution s'élabore.

Au XVIII^e siècle, on vit arriver en France deux « sauvages » qui venaient d'Amérique. On les appelait des Hurons. La mode s'empara d'eux ; le romantisme aidant, car le romantisme date de plus loin qu'on ne croit, les deux Hurons eurent sur les « penseurs » une grande influence.

Rousseau en entendit parler (et les rencontra peut-être) avant de commencer la rédaction du mémoire qui le rendit célèbre sur les méfaits de la civilisation : Il y a quelque chose des deux Hurons dans la pensée de Jean-Jacques et dans les divagations des philosophes de son temps. Elles partent d'un postulat : l'homme est naturellement bon. C'est la théorie du « bon sauvage ». Et le corollaire apparaît : Rendons à l'homme son état naturel, sa liberté ; par le jeu de ses bons instincts renaîtra l'âge d'or.

Tel est le rêve de Voltaire, de Diderot, de Jean-Jacques. On était de plus à une époque d'éclosions. Le passé gisait, chrysalide éclatée.

C'était pour rendre l'homme à son état naturel qu'on réclamait la liberté. Les valeurs intellectuelles, politiques ou religieuses se transformaient. Faux dieu, la liberté promettait des miracles. Le tout était de débarrasser l'homme des vieilles contraintes.

Lorsque naguère on pensait l'homme, on le pensait soumis : A Dieu, au Roi. On commençait de le penser libre, c'est-à-dire au centre du monde, et son propre maître. Ainsi naquit l'indivi-

dualisme, d'un paradoxe absurde, savoir qu'il fallait pour rendre l'homme à sa bonté primitive, le soustraire.... à son entourage naturel : famille, religion, etc.....

Au nom de la Liberté on dénonçait les contraintes qui pesaient sur l'homme. Qu'elles viennent de la nature ou des formes sociales, elles étaient des motifs d'oppression, elles gênaient l'éclosion de cet homme libre qui allait se lever pour la conquête des siècles futurs.

Toutes ces théories sur l'homme, sur la civilisation et la société partaient d'une bonne intention. Il est certain qu'au cours des siècles passés la liberté individuelle était réduite. Vouloir augmenter les possibilités de l'homme était naturel. Ne me faites surtout pas dire qu'à la place de nos ancêtres nous aurions fait mieux qu'eux. Certainement pas.

Le malheur, c'est qu'en isolant l'homme de son entourage, famille, métier, etc... en le libérant des règlements parfois arbitraires du père de famille ou du prévôt, on créa un homme abstrait, on finit par décrire les droits d'un être complètement théorique sans aucun rapport avec la réalité humaine.

On fit des lois, on posa des principes, on essaya d'organiser une société pour un homme-type, pour un homme idéal : l'individu.

Or, il n'y a pas d'homme auquel on puisse se référer et dire : « Voilà celui qui est l'Homme libre, l'Homme idéal, l'Homme abstrait ». Il n'y a que Pierre, Paul, Jacques, etc... moi-même ; et nous ne sommes pas seuls, il y a les compagnons de notre labeur, ceux des usines ou des champs, nos gosses à tous..... la vie, avec ses misères et avec ses joies, avec des rires, des larmes et du sang. Nous ne sommes pas des abstractions.

Nous sommes des hommes tout ce qu'il y a de plus concrets. Aucun de nous n'est « l'Homme », chacun est « un homme ». Nous ne sommes jamais seuls. Ce que nous sommes est déterminé par les autres comme nous les déterminons eux-mêmes, parce que nous sommes des êtres vivants. En traversant la vie, on ne rencontre pas d'individus, on ne coudoie que des personnes humaines.

Chaque fois que le XVIII^e siècle a essayé de dire ce que devaient être les lois régissant les hommes, les individus, il est tombé dans l'erreur. En 1789, la Révolution française a tenté de faire passer dans la vie les définitions des Encyclopédistes et de Rousseau. Au XIX^e siècle des gouvernements divers se sont succédés en France. Dans la mesure où ils composèrent avec les Principes de 89 ils se vouèrent à l'échec.

Le premier souci de la Révolution Nationale, celui qu'on retrouve toujours qu'il s'agisse de la condition du travailleur, de la famille ou de la patrie, c'est le souci de replacer l'individu dans sa réalité de personne humaine. Pour elle, l'homme ne sera jamais un être placé hors de son milieu naturel, transformé en pièce anatomique pour je ne sais quel musée social ; l'homme sera toujours un être vivant avec ses misères, ses joies, sa chair.

Relisez les paroles du Maréchal, elles débordent du souci de replacer l'individu dont on nous a parlé dans sa vérité d'homme.

Jamais le Maréchal n'a parlé de l'homme avec un « H » majuscule. Il a parlé de l'ouvrier, il a parlé du prolétaire, il s'est adressé au capitaliste. Dans aucun de ses discours vous ne le verrez s'adresser à l'individu à la fois vague et absolu dont on nous avait parlé jusque-là.

Et cette première vérité nous permet d'emblée de définir la Révolution Nationale. Elle n'est pas une réaction mais une possibilité de rénovation née de la rencontre de la pensée française et de l'homme. Un essai de reconstruction ayant dans le domaine moral, politique, social, économique l'homme comme mesure.

L'HOMME ET LES QUESTIONS ECONOMIQUES

Encore une fois, le XVIII^e siècle avait de nobles ambitions. Le rêve de liberté individuelle, s'il était utopique, n'était pas sans générosité. Hélas, les transformations qu'il proposait portèrent des fruits amers.

Au nom de la liberté, on ne se contenta pas de définir l'homme. On essaya de fonder les règles économiques. Là aussi, des contraintes pesaient durement sur les hommes. Il est évident qu'il était plus difficile de faire fortune, sous l'ancien régime que vers 1860, ou sous l'un des divers ministères que nous avons connus... On s'efforça donc de donner à l'homme des possibilités d'acquiescer la richesse, elle aussi, moyen de libération.

N'importe qui put prétendre, s'il faisait ce qu'il fallait pour cela, devenir riche ; acquiescer par le moyen de l'argent une possibilité de liberté. C'est très joli, mais dans la mesure où on libérait l'homme de toutes ses servitudes, on le libérait de ses contraintes morales. Une fois que l'on avait commencé à saper les idées, les coutumes de l'homme de ce temps-là, tout pouvait s'écrouler et tout s'écroula. La notion qui commençait à se faire jour à cause de ses possibilités pour chacun de devenir un possédant, ce fut la notion de profit personnel.

Jadis on avait aussi souhaité devenir riche mais c'était difficile parce que l'appétit des hommes était contenu.

Les règlements corporatifs, pour ne citer qu'eux, avaient eu le rôle de régulateurs. N'importe qui ne pouvait pas changer de métier, ou fabriquer n'importe quoi, sous prétexte que, « maintenant cela se vendait et qu'on y gagnerait de l'argent ». Chaque corps de métier faisait une chose précise, d'une façon nettement définie. A partir du XVIII^e siècle non seulement on voit l'homme s'épanouir, naître à la pensée que désormais il va pouvoir à sa guise se livrer à toutes les besognes qu'il pourra imaginer pour son profit personnel, mais au même instant, commence l'industrialisation générale de la production.

En même temps que les philosophes disent à l'homme : tu es libre, les inventeurs lui disent : voici des machines qui vont te permettre dans ta liberté totale de décupler ta production.

Vous voyez de suite quels vont être les répercussions de cet état de choses, les difficultés, les écueils qui vont surgir.

Citons quelques chiffres :

En 1939, dans les usines de chaussures de Limoges, un seul homme surveillait une machine faisant à elle seule un labeur qui aurait exigé 250 ouvriers un siècle et demi auparavant.

Des machines à faire les briques en fournissaient 40.000 à l'heure, alors que le vieux pro-

cédé ne permettait d'en faire que 55 dans le même temps.

Dans l'industrie du fer, un ouvrier fait à la machine en une heure le travail qui aurait rempli quinze journées de labeur au siècle précédent.

La progression du rendement devenait affolante. En 1913, une machine produisait 500 lames de rasoir par jour. Elle fut perfectionnée en 1939, elle en manufacturait 32.000.

Il aurait fallu, en 1789, quarante-cinq mille femmes pour filer en un jour ce que filait en 8 heures une seule machine d'aujourd'hui surveillée par une seule ouvrière.

Tout cela avait commencé en 1767 lorsque James Watt alluma la première machine à vapeur.

L'Agriculture également voyait se dérégler sa production. Dans le temps où la population du globe a augmenté de 11 % la quantité de blé qu'on est arrivé à produire, a augmenté, elle, de 20 %.

Le libéralisme économique fondé sur la seule règle de liberté et de profit personnel nous conduisait au chaos, et derrière ce chaos, comme une toile de fond, s'épanouit l'erreur individualiste. C'est par la notion de liberté absolue à laquelle il faisait croire qu'il nous a mené à la dictature de l'argent. Distinguez-vous le cercle vicieux : se libérer de tout pour gagner plus facilement. Avoir plus d'argent pour être plus libre... et les hommes finirent par inventer le moyen de produire de l'argent sans travail, avec seulement de l'argent ; ce fut le métier des groupes financiers composés d'hommes dont Drumont disait que leurs seuls instruments de travail sont un carnet et un crayon.

J'en ai dit assez pour situer maintenant la Révolution Nationale.

En même temps qu'elle replace l'homme dans sa réalité humaine, la Révolution Nationale entend remettre de l'ordre dans la production : « L'Economie d'un pays n'est saine, disent les seize points de la Constitution du Maréchal, que dans la mesure où la prospérité des entreprises privées concourt au bien général de la communauté : la fortune n'a pas seulement des droits, elle a des devoirs, proportionnés au pouvoir qu'elle confère ».

« Je reprendrai, dit encore le Maréchal, contre le capitalisme égoïste et aveugle, la lutte que les souverains de la France engagèrent contre la féo-

dalité.... J'entends que notre pays soit débarrassé de la tutelle la plus méprisable : celle de l'Argent ».

L'HOMME ET LES QUESTIONS MORALES

Dans le domaine moral, le dogme de la liberté individuelle, une fois admis, eut des répercussions profondes.

L'individu-roi était né d'un refus, celui de la condition humaine du temps, et d'un espoir, celui d'accéder à une sorte d'Eldorado où tout devait être meilleur.

Oh ! je ne nie pas la légitimité d'une aspiration au progrès. Aller de l'avant est la loi des hommes. Encore faut-il que cet essor soit le salaire d'un labeur, la rétribution d'un risque couru, le résultat d'un effort viril.

Proclamer les droits de l'homme revenait à « revendiquer » un certain nombre d'avantages loin desquels l'homme avait été tenu dans le passé. Il n'était pas forcément question d'acquiescer par un effort quelconque ces avantages. Le Pouvoir, l'Etat devait en faire don gratuit à la foule.

Les révolutionnaires du XVIII^e siècle prirent leur départ sur une immense revendication. Peu importait le moyen, on voulait « autre chose ». N'oublions pas qu'on rejetait toute contrainte : les plus supportables sont morales. Revendiquer devint une méthode. On ne revendiquait pas toujours pour des choses raisonnables, mais cela réussissait quelquefois. A quoi bon essayer de conquérir par l'effort ce qu'on risquait d'obtenir à force de réclamer ?

L'esprit de revendication s'opposait à l'effort.

J'ai déjà souligné que le libéralisme économique permettait à chacun d'accéder à la richesse.

Une fois acquise, la richesse posait un problème : celui de sa conservation. A celui qui ne possède rien la question de sécurité matérielle ne pèse guère : Risquer est facile. La bourgeoisie, qui était la principale héritière de la Révolution condamna ceux qui, méprisant les avantages nouvellement acquis, montraient une secrète préférence pour l'instabilité ou mieux : le risque. Le Français moyen chaussa ses pantoufles et s'ankylosa peu à peu.

« La Révolution Nationale exalte l'effort et non la revendication, l'action et le risque et non le

loisir et la sécurité. Le citoyen laborieux et non l'Etat-Providence ».

L'homme libre du XVIII^e siècle, l'individu dans la mesure où il se développait, devait fatalement rencontrer sur son chemin les vieilles contraintes familiales.

D'une part, avoir des enfants nombreux, limitait le profit personnel. L'enfant fut considéré comme un luxe ou une sottise par les parents. D'autre part, les enfants dès l'âge de raison se prirent eux aussi pour des individus libres et tendirent à rejeter les contraintes paternelles. Nous avons encore dans les oreilles le ton dont un jeune parlait de « ses vieux », il y a dix ans.

Là encore, le mal venait de ce que l'on avait dit à l'homme « Tu es libre » et de ce que le pauvre l'avait cru.

La Révolution Nationale entend remettre en honneur la famille féconde, non pour avoir plus tard beaucoup de soldats, non pour redevenir une grande nation étendant sa domination sur les autres, non pas même par orgueil national, mais bien parce que nous préférons la morale de l'effort et du risque, et il n'y a pas de plus noble effort et de plus grand risque à courir que de mettre un enfant au monde. Il n'y a pas de geste plus grave que de déterminer une existence humaine. Il n'y a pas de plus passionnant Travail que de voir grandir en le façonnant un garçon ou une fille de France.

Comme il se libérait logiquement des contraintes familiales, l'individu tendait également à se libérer des contraintes nationales. La nation est une grande famille, et tout ce qui touche celle-ci atteindra celle-là.

Pour ne pas sombrer dans l'anarchie, terme logique de l'individualisme, on considéra non plus la Patrie, ni même la Nation, mais l'Humanité. Nouvelle unité factice, nouvelle chimère à la mesure du rêve libéral.

« La Révolution Nationale oppose le culte de la Patrie à l'artificielle religion de l'Humanité ».

Né de l'individualisme encore et toujours par le même chemin s'était épanoui sur la France l'esprit de jouissance égoïste. Si elle lutte contre lui, la Révolution Nationale n'est pas pour cela, je ne sais quel puritanisme ou quelle tarifierie.

Elle est, Messieurs, une reprise de conscience morale. Un goût que nous avons nous autres pour les choses difficiles, laborieuses, fécondes et pures.

Voilà dit un mot dont nous avons perdu le sens. Redevenir purs, et non pas par réaction, non pas pour changer le riant visage de la France, mais parce que c'est difficile, et qu'en morale comme dans le reste nous voulons l'âpre saveur de l'effort. *« La pureté de mœurs et non la jouissance égoïste ».*

L'HOMME ET LA POLITIQUE

Examinons maintenant une autre répercussion de l'individualisme libéral.

Reprenant le postulat initial : l'homme est naturellement bon, on en déduisit le dogme de la souveraineté du peuple. Contrainte encore que celle du souverain, que celle du Chef. Dès 1767, Favart prophétisait sur les temps futurs :

« Tout citoyen est Roi, sous un Roi citoyen ». La Révolution faite, on s'aperçut que même coiffé du bonnet rouge le roi était de trop : on le supprima. L'ensemble des « Hommes-naturellement-bons » lui succéda.

Pour des nécessités pratiques la souveraineté du Peuple fut déléguée à des représentants. Hélas, ils n'étaient pas des « Représentants-naturellement-bons ».

Je ne veux pas répandre ici le trop facile procès du député. La littérature des premières années du XX^e siècle déborde d'insultes à leur endroit. Paix à leurs cendres.

Ils furent de pauvres hommes, marqués comme beaucoup de leurs électeurs par le régime. Déjà victimes de la facilité générale, peu courageux pour la plupart, ils s'efforcèrent une fois au pouvoir d'éparpiller les responsabilités, d'autant plus qu'un jour, il fallait bien revenir se présenter devant les électeurs. Tout cela déterminait la marche de cette grande machine sans tête, sans foi ni loi qu'on appelait le Parlement.

Thierry Maulnier en a décrit le fonctionnement :

Le Parlement : une dizaine de programmes, représentés par autant de groupes fort inégaux en nombre. Tout problème concret, particulier (loi sur les chemins de fer, sur le régime du blé, sur les magnaneries, sur la journée de huit heures, etc...) qui vient en discussion dans l'hémicycle se trouvera forcément soumis aux petites métamorphoses bien connues que voici :

1° On coupera les racines qui le relient à la région ou la profession dans laquelle il s'est

posé. Et on le reposera sur un plan « général » (dans le cadre étatiste centralisé).

2° Chaque groupe proposera une solution qui tiendra compte (dans le cas le plus favorable) du programme du parti, des possibilités pratiques, et des risques personnels que courent les députés auprès des électeurs, si par hasard la solution est adoptée. Accordons, pour simplifier, trente trois pour cent d'influence à chaque facteur.

3° Une commission spéciale élaborera la mixture que l'on proposera à la majorité, très soigneusement pointée par les experts. (C'est la seule opération que le Parlement puisse faire avec soin).

4° Le produit — infécond — de ce croisement improvisé, après avoir subi les railleries des extrémistes, l'indifférence de la majorité, et un scrutin de pure forme, sera versé au dossier d'un ministère éphémère, puis livré au sadisme des fonctionnaires, comme une arme nouvelle pour opprimer la région ou la profession dans laquelle se posait la question, — la loi n'ayant rien résolu — et les régions et professions dans lesquelles la question ne se posait pas — la loi créant une difficulté nouvelle ».

Par facilité, par veulerie, par soif de profit personnel, des coalitions de citoyens réussirent rapidement à confisquer la souveraineté du peuple. Les coalitions confièrent leurs intérêts à des représentants, j'allais dire professionnels. Tantôt l'un était au pouvoir, tantôt l'autre. La juste notion d'Etat disparut dans les chicanes, les conflits d'appétits. La Nation perdit toute grandeur et toute dignité. La même inconscience accueillit la paix que la guerre ou la défaite.

La Révolution Nationale ne veut plus revoir ce que décrit Maulnier. Elle veut un pouvoir stable et responsable. *« Elle veut recevoir la volonté nationale, non plus par la voix du nombre anonyme, mais par celle des élites ouvrières, intellectuelles et professionnelles responsables »*. Un état qui soit au plus beau sens du terme le serviteur de la Nation et non plus le profiteur des gens de France.

L'HOMME ET LA SOCIÉTÉ

Les gens qui, chez nous, malgré les temps peu favorables, pensaient national, avait souligné bien avant la guerre de 1939 que l'individualisme mènerait un jour la France à l'anarchie sociale.

Si chacun est libre en effet de rechercher son unique profit personnel, son intérêt va très vite exclure l'intérêt de son voisin. Pour défendre des intérêts sociaux semblables, les individus se groupèrent et entrèrent en lutte sans que le gouvernement, irresponsable nous l'avons vu, puisse arbitrer le conflit.

L'un des groupes aura le nombre, et le son de ses revendications emplira le pays ; l'autre aura la richesse et paiera les députés professionnels les plus habiles.

Nous avons tous connu les diverses catégories d'hommes en conflit, la lutte des classes. Pareil état social peut conduire à une nouvelle révolution et à la dictature d'une classe, il ne peut garantir la vie de la nation.

La Révolution Nationale oppose le démenti le plus formel à ceux qui préconisèrent la lutte des classes comme moyen de rénovation sociale. Elle condamne également le syndicat ouvrier et la dictature patronale, elle propose une solution de bon sens : la coopération des hommes de toutes les classes sociales au sein d'une même profession. Nous ne voulons jamais revoir ni grève, ni lock-out. Certes, parce que la nation est vivante, des diversités peuvent et doivent surgir entre ses membres.

La vie est un équilibre maintenu entre des forces contraires. Des intérêts continueront à se heurter, mais au lieu de les exaspérer, on essaiera de faire que les hommes se comprennent mutuellement. On créera l'union par la compréhension.

Souvenez-vous : chaque fois qu'un patron a compris les sources exactes d'un conflit dans une entreprise, le conflit s'est apaisé. Chaque fois qu'on a réussi à faire comprendre aux ouvriers que le patron n'était pas un despote aveugle, la paix est revenue.

C'est cette compréhension mutuelle que la Charte du Travail, et plus tard les corporations rajeunies porteront à la hauteur d'une loi sociale nécessaire. Dès maintenant, la France est à refaire. On ne refait pas la France si elle est divisée contre elle-même. Nous ne la referons que si nous sommes unis.

« La Révolution Nationale cimente dans les corporations l'union des ouvriers, artisans, contremaîtres, ingénieurs et patrons d'égale valeur humaine. Elle supprime la condition prolétarienne, plaie des sociétés modernes. »

CONCLUSION

On peut dire que la Révolution Nationale est née parce que les bases morales, politiques, sociales et économiques de notre société étaient vieilles, faussées, insuffisantes pour combler l'espoir des hommes de notre pays.

A cet état de choses on avait déjà proposé des solutions.

De force, par exemple ; on nous a dit que pour sortir d'une crise comme celle-là, il fallait que toute la pensée, toute la force de la nation soient remises par les hommes entre les mains de l'Etat. D'autres autour de nous, comme nous plongés dans le chaos, essayaient de vaincre l'adversité par le totalitarisme.... Notre vieux bon sens français nous disait qu'il s'agissait d'autre chose si nous voulions renaître. Nous ne pouvons confondre autorité, ordre et dictature.

D'autres nous proposaient de réformer seulement le régime parlementaire. C'est encore le bon sens de chez nous qui nous faisait penser qu'on ne tire pas de bon vin d'une mauvaise barrique.

Et voyez-vous, la Révolution Nationale, elle n'est que cela : Une solution de bon sens pour la réforme de la Société. Relisez les paroles du Maréchal, n'avez-vous pas l'impression que c'est un paysan de chez nous qui nous parle ? Ne dirait-on pas que c'est la voix d'un honnête ouvrier qui a posé la truelle et le marteau et qui nous entretient ?

La vérité pour la France est purement française. Nous ne serons jamais de bons marxistes, ni de bons impérialistes, ni de bons disciples d'une doctrine étrangère.

Et puis nous sommes riches avec notre passé. Nous avons chez nous des socialistes bien français : Saint-Simon, Fourier, Leroux sont venus au monde avant Karl Max....

Souvenez-vous de toutes les intelligences de chez nous qui ont essayé de mettre noir sur blanc dans des livres, sur ce qui était la vérité, sur l'avenir de la France. C'est cela qui est la sève de notre pensée, à nous, gens de la Révolution Nationale.

La Révolution Nationale ne renie aucun des fils de notre sol qui se soit penché sur l'homme français. Sa doctrine est réaliste — je ne dis pas matérialiste — et purement française, elle tient compte des enseignements de notre histoire et de son évolution.

La Révolution Nationale n'est pas un régime, elle est un courant régénérateur qui circule dans les veines des Français authentiques, ceux qui n'attendent rien de l'Etranger et qui conservent intacte leur foi en la France.

C'est une proposition que quelques-uns font à vous tous, peuple de France, pour donner à l'homme du XX^e siècle une cité et une nation qui soient du XX^e siècle.

Ai-je besoin de préciser que la Révolution Nationale n'est pas née de la défaite ?

La défaite n'a été qu'une occasion, elle a été devant nous une sorte de table rase, sur laquelle nous reconstruirons.

Le mouvement qui nous porte en avant était déjà en puissance dans le mépris où notre peuple tenait le régime périmé que nous avons essayé, une fois de plus ce soir, d'analyser ensemble. Il était en gestation dans la détermination des soldats 14-18 prêts à faire le sacrifice d'eux-mêmes pour que la France vive. Il était en pensée dans l'œuvre des fermes écrivains de notre génération qui firent le patient inventaire du patrimoine de l'homme français.

En vérité, la Révolution qui commence à peine vient de loin, de très loin, du cœur même de la France.

Et cette conviction qui est la nôtre nous est un gage pour l'avenir. Cela est tellement vrai que nous voyons chaque jour des gens venir à nous, en dépit de la marche des événements étrangers à la France. Ils se proposent à nous parce qu'ils ont compris enfin que la Révolution du Maréchal n'a rien à voir avec le communiqué que la Radio nous donnera demain...

Notre Révolution est le fruit de notre expérience nationale.

Pendant cent cinquante ans nous avons vécu sur les données fausses d'une utopie, héritage des rêveurs du XVIII^e siècle. Peu à peu, nous avons vu notre pays s'anémier, sa vigueur se fondre.

Des hommes venus d'ailleurs nous ont proposé des remèdes : Marxisme, Totalitarisme, Communisme. L'ombre qui couvrait le front de la France s'est précisée. A la lumière de la défaite nous avons reconnu l'aile noire de la mort.

Messieurs, la vérité sur la Révolution Nationale c'est qu'elle est une manifestation de l'instinct de conservation, d'un pays qui ne veut pas mourir.

Vive le Maréchal, pour que vive la France.

de domaines sacrés pour sa faune et sa flore, le mot Ville d'altitude, le mot Port franc, le mot Prospection, le mot Exploration. Il s'agit de revoir cette patrie millénaire dans son vêtement et sa faune inconnus. Le Français métropolitain ne peut compter regagner l'initiative, la santé, l'audace, la nature prolifique du Français colonial et refaire de son imagination et de son travail une imagination et un travail à change fort et mondial, que s'il considère la France comme la première colonie française.

C'est à cette mission que le Maréchal nous convie tous, car elle exige beaucoup moins les efforts immédiats d'administrations spécialisées et portées à des réalisations personnelles, qu'une inspiration unique du côté du chef, et, du côté du peuple, un assentiment et une collaboration unanimes. Car il serait néfaste de nous en remettre, pour expliquer les marques et les méfaits dont nous avons été les spectateurs impuissants, aux explications généralement acquises. Certes, on peut dire que la vénalité avait alors régi nombre de nos conseils, mais les villes les plus honnêtes avaient souffert tout autant.

On peut dire que le goût de l'entreprise française avait baissé, mais le monde s'accorde à proclamer que la France compte encore des urbanistes et des constructeurs sans rivaux, auxquels il confie d'ailleurs, hors de France, de gigantesques tâches. La cause, la seule cause du mal plus apparent sur ce point parce qu'il attaque le corps et le visage même du pays, était la même que dans les autres domaines : l'absence d'un chef, d'une responsabilité, d'une méthode ;

et l'absence de l'intérêt public. Le chef est là. Il a apporté un remède à la vénalité, à la lenteur, à l'incapacité. Il convient maintenant de constituer au-dessus des bureaux dénudés et compétents dont nous disposons, le conseil de l'urbanisme qui sera son mandant. Car aucune de ces administrations, Production, Chômage, Reconstruction, Beaux-Arts, n'est pleinement qualifiée pour se substituer à lui.

Les ingénieurs sont qualifiés pour projeter et exécuter les travaux au sol, les entrepreneurs pour fournir les meilleurs matériaux et construire, les sociologues pour régler la vie et le travail des ouvriers, les savants pour désigner les trésors monumentaux ou naturels, mais leur mission sera exécutée dans la confusion s'ils sont laissés à eux-mêmes. Le succès dans la reconstruction de la France ne viendra pas seulement des routes bien fondées, des maisons bien bâties, des ponts indestructibles, si ces travaux, même modèles, ne s'intègrent pas dans la nature de notre sol, de notre race, de notre caractère, s'ils s'ignorent les uns les autres, si les aménagements ne résultent pas d'une connaissance effective de l'histoire de la région, d'une prévision de notre rôle et de notre avenir, bref, si l'inspiration est administrative et non nationale et humaine. Et seule une autorité centrale, assistée de son état-major de réalistes et de visionnaires, pourra obtenir l'assentiment de notre peuple, et le pousser à prendre dans le remodelage de sa patrie meurtrie, cette charge et cet honneur qu'il n'entend sur ce point comme sur les autres ne partager qu'avec le Maréchal : la responsabilité.



La réforme de l'Enseignement en France et en Indochine

par A. CHARTON

DANS la France nouvelle qui sort de la guerre, qui se refait dans l'effort, la douleur et l'héroïsme quotidien, l'enseignement, l'éducation de la jeunesse sont la pièce maîtresse de notre résurrection, l'âme même de notre avenir. C'est par l'enseignement que notre destin est engagé. Voilà la vérité que le Maréchal fidèle dès 1940 à sa pensée de toujours, a proclamée, ordonnée, mise en œuvre, dans une politique d'urgence et de permanence française.

« Avant de se jouer sur les champs de bataille, disait-il dès 1934, les destinées d'un peuple s'élaborent sur les bancs de la classe et de l'amphithéâtre. L'instituteur, le professeur, l'officier participant à la même tâche, ont à s'inspirer des mêmes traditions et des mêmes vertus ! »

Et c'est le Maréchal qui dit encore : « L'école française sera nationale avant tout, parce que les Français n'ont pas de plus haut intérêt commun que celui de la France. Nous entendons rebâtir la maison France sur le roc inébranlable de l'unité française et nous entreprenons de faire pour vous, pour la France, la véritable école unique, celle qui, quels qu'en soient les maîtres, quels qu'en soient les programmes, sera animée d'un esprit unique, celle qui mettra tous les Français à leur place, au service de la France ».

Pour un tel rôle, pour un tel devoir, il faut aux éducateurs mieux que la pratique d'un métier, mais la conscience d'une responsabilité, l'ardeur d'un apostolat. Nul n'a mieux dit et récemment encore, n'a placé plus haut le rôle du professeur et de l'instituteur que le Maréchal : « Instituteurs de France, c'est vous qui, dans la nation d'aujourd'hui, formez celle de demain. Vous êtes à la fois éducateurs et instructeurs, vous prenez possession des enfants pour en faire des hommes. Aux maîtres chargés d'une telle tâche, l'autorité, la considération, la confiance sont dues ».

Les peuples vivent par l'enseignement que les générations se transmettent. Je n'irai pas chercher dans les pays voisins ou étrangers des exemples que je trouve dans notre histoire et dans notre empire. Les peuples valent par l'éducation qu'ils reçoivent.

Voilà la route tracée, le but assigné, l'idéal révélé. De ces vérités souveraines et élémentaires découle la rénovation de l'éducation nationale actuellement poursuivie. C'est de la réforme intellectuelle et morale ou plutôt d'une révolution intellectuelle qu'il s'agit.

Dans cette œuvre qui embrasse l'immense question de l'éducation, je distinguerai deux aspects, deux parties, deux blocs de faits, d'idées et de réalisations. D'une part les principes, une inspiration, un esprit nouveau, une affirmation, une foi, en bref une doctrine ; d'autre part, des réformes, des constructions, des réalisations qui traduisent dans les actes et la vie de l'école ces principes et cette doctrine.

Les principes qui inspirent l'esprit de la nouvelle éducation, je les ramènerai à quatre :

A. — *D'abord l'enseignement est éducation et non pas seulement instruction.* Associé à la famille, prolongé par les œuvres de jeunesse, il a le devoir non seulement de distribuer les connaissances, mais de former les esprits, de tremper les caractères, de fixer les règles de vie. Il n'est plus comme une simple technique, une sorte de marché où l'on débite leçons et recettes pour examens et concours, il est au sens plein du terme une formation. De là la distinction capitale dans le nouveau système entre les disciplines intellectuelles et l'éducation générale, physique et morale, disent les dernières instructions reçues. L'école s'attache à l'élève tout entier, à sa mémoire, à son intelligence, à ses facultés, mais aussi à son être moral, à son comportement social, à sa vie matérielle et physique. Mais attention ! Il ne s'agit pas chez nous d'un dressage éducatif qui coule la jeunesse dans un moule unique, d'une sorte de mécanisation de l'esprit et du corps qui abolirait toute réaction personnelle. Nous n'allons pas chercher nos exemples dans les peuples voisins. C'est notre histoire qui nous les impose.

B. — *Car l'école est au service de la nation,* c'est le deuxième principe. Le temps n'est plus où l'école, ouverte à tous les vents de l'univers, se laissait traverser par toutes les idées et toutes les nuées flottant sur le monde. Ne soumettons pas nos élèves aux incertitudes de la science objective, aux formules du bon historien qui n'est d'aucun temps ni d'aucun pays. Il faut à l'école un impératif national. Nous devons enseigner la patrie, son histoire, son honneur, ses titres, ses espoirs. L'école doit être une construction française, faite avec les matériaux, les pierres du pays et de la région ; elle prend sa place dans le paysage familial ; elle est une des forces vives du pays. Quelle est la puissance de cette force nationale de l'école, pour la marquer je n'ai qu'à me souvenir de nos vieux maîtres d'autrefois qui ont scellé dans l'âme de tout un peuple toutes les certitudes du patriotisme français et à voir autour de moi comment tous nos éducateurs, instituteurs ou missionnaires ont enraciné une nouvelle France dans l'Empire.

C. — *L'école dans le système nouveau a une fonction, une autorité morale.* Elle n'est plus indifférente à l'âme de ses élèves, de ses enfants. Elle fait appel aux valeurs spirituelles les plus hautes. Non que l'école nouvelle veuille s'emparer de cette âme tout entière, au contraire, elle laisse aux forces spirituelles qui dirigent la conduite, à la famille, à la religion, au groupe de jeunesse, la liberté de leur action et la responsabilité de leur influence. Mais ces forces morales, elle les prolonge, les respecte, les soutient, les associe à son effort d'éducation. De là l'importance prise dans l'école nouvelle par l'éducation morale, restaurée, affirmée, depuis les classes premières jusqu'aux approches de la vie d'homme. De là cette

vivante expérience de l'action morale dans l'enseignement, dont nous suivons avec passion et espoir le développement. Ce n'est pas seulement une morale apprise, dictée, écrite, mais une morale vécue par l'exemple et par l'expérience.

A l'école, l'élève apprend non seulement les devoirs d'aujourd'hui mais les devoirs et les responsabilités qui l'attendent dans la vie nationale et sociale de demain.

D. — Enfin, quatrième principe essentiel, *l'école nouvelle doit être une école de la vie, l'école, suivant la formule du Maréchal, de l'homme appuyé sur le sol et sur le métier*. Elle abandonne le parti pris intellectualiste qui la faisait en quelque sorte divorcer d'avec la réalité humaine et sociale qui l'entoure. De là, la réhabilitation des travaux manuels dont la valeur éducative est remise en honneur, le rétablissement d'un enseignement spécifiquement féminin et le développement de l'enseignement ménager. De là, la restauration de l'esprit artisanal, l'attentif souci donné à l'enseignement des métiers et de la profession, la création, peut-on dire, d'un enseignement agricole à l'école, le retour à la région, à la province, au village, à l'horizon proche, aux leçons de choses connues et familières. L'école devient l'école du foyer, de la maison, du stade, du terroir, du pays, du métier, elle n'est plus un petit monde fermé, elle ouvre directement sur la vie qui l'enveloppe.

★★

Voilà les principes de l'esprit nouveau aujourd'hui en action, en France et en Indochine. Ils inspirent une reconstruction de nos institutions scolaires qui est loin d'être achevée et dont les perfectionnements successifs nous parviennent tour à tour. Je voudrais donner une image de cette reconstruction pour les principaux ordres d'enseignement.

A. — Sur l'enseignement primaire public et privé repose tout le poids de l'éducation du peuple. Les nouveaux programmes, vivifiés par une haute inspiration morale et nationale, sont définis à la mesure de cette responsabilité. L'enseignement primaire ne se borne pas à l'enseignement des quatre règles et du rudiment. Il prend l'enfant jusqu'à quatorze ans pour le conduire ou bien au collège et à l'école technique ou bien le plus souvent à l'atelier, à la ferme, aux champs. De là, le fait nouveau du système : la division en deux cycles. Le premier, jusqu'à onze ans, se termine par l'examen du diplôme d'études préparatoires, que devront posséder les élèves qui veulent entrer dans les lycées et les collèges. Le second cycle, avec deux ans d'études jusqu'à quatorze ans, est sanctionné par le certificat d'études primaires ; il est nettement orienté vers la vie pratique et l'enseignement concret. Le programme comporte l'enseignement démographique, la législation pratique usuelle, les sciences appliquées, les travaux pratiques à l'atelier, au jardin, au champ ou à la maison. On distingue dorénavant écoles urbaines et écoles rurales. Un véritable enseignement populaire, éducatif et complet est ainsi amorcé, fondé sur la vie du peuple lui-même.

Une réforme capitale dans l'orientation de l'enseignement primaire touche à la formation des instituteurs, instruits non plus dans des écoles normales spéciales et fermées, mais formés et recrutés dans les lycées parmi les bacheliers aux côtés des autres cadres de la nation, perfection-

nés ensuite dans la profession et confirmés dans leur vocation, dans des instituts professionnels qui leur donneront la connaissance et l'expérience de l'Enseignement. Ainsi l'instituteur, tel que le veut le Maréchal, sera mis à sa place à l'honneur, en face de son devoir, à la mesure de sa tâche. Et l'école ouverte à tous, loin des querelles d'autrefois, reconciliée avec toutes les familles spirituelles du pays, sera le lieu, le foyer de notre résurrection.

B. — L'enseignement secondaire est une des forces les plus originales, et les plus profondes de la France. Il s'enracine dans notre plus durable histoire. Il forme les cadres et les élites, assure la permanence et le rayonnement de notre culture française. Il s'agissait ici, le passé prestigieux et le souci pressant de l'avenir étant les guides, non de supprimer et de transformer, mais de restaurer et de rénover.

Trois aspects principaux caractérisent la nouvelle réforme de l'Enseignement secondaire que je ne puis que résumer fort succinctement.

C'est d'abord le retour aux humanités classiques ou mieux la réaffirmation de leur précellence. L'enseignement classique fondé sur les humanités gréco-latines est le type même de l'enseignement secondaire. Il est donné dans les lycées et non dans les collèges ; le latin est ainsi l'enseignement de règle dans toutes les classes de la 6^e à la 3^e, terminé par le certificat d'études classiques. L'enseignement, malgré ce palier de la 3^e, est d'un seul mouvement de la 6^e à la 1^{re} tout au long de l'enseignement secondaire, sans les reprises, les doubles emplois que provoquait le régime des cycles. La suppression du brevet supérieur qui, au niveau du baccalauréat, le doublait en quelque sorte, rétablit par un autre côté l'unité de l'enseignement secondaire, désormais poursuivi jusqu'à son terme exclusivement au lycée.

C'est ensuite le juste souci des réalités de la vie moderne, des besoins d'une éducation qui doit préparer les cadres de demain. La prépondérance assignée aux études classiques n'empêche pas l'organisation d'un véritable enseignement moderne dont les sanctions, la valeur, la durée sont les mêmes que pour l'enseignement classique. L'enseignement moderne est donné dans les collèges exclusivement jusqu'à la 3^e, parallèlement à l'enseignement classique. Il est couronné par un examen qui remplace le brevet élémentaire : c'est le certificat d'études modernes. Il est continué pour ses meilleurs éléments dans les lycées où il forme aux côtés des sections A, B, C (1) la section moderne. La préoccupation des réalités modernes se marque aussi dans la place donnée aux langues vivantes, deux langues, en effet, sont enseignées dans les sections sans grec à partir de la quatrième classique et moderne. La suppression des cycles dans l'enseignement de l'histoire et de la géographie permettra de renforcer la culture historique et géographique de nos élèves. L'égalité scientifique qui imposait à tous les candidats bacheliers la même discipline sans tenir compte du fait qu'il y a des familles, des natures d'esprit et des vocations intellectuelles, a vécu. Le nouveau régime du baccalauréat résume avec ses quatre sections, qui rappellent le régime de 1902, la souplesse, la variété du nouveau système d'enseignement.

(1) A : classique latin-grec ; B : classique latin-langues vivantes ; C : classique latin-sciences, moderne.

Un troisième aspect qui donne son sens à la réforme de l'enseignement secondaire, c'est le souci de la formation des élites. Le Maréchal l'a dit : « C'est le mérite et le talent et par conséquent les aptitudes et le travail qui fondent les droits, déterminent les valeurs ». L'enseignement secondaire ne s'adresse pas à la foule, nous avons peut-être trop de bacheliers, sans doute trop de bacheliers médiocres, à coup sûr trop de candidats refusés au baccalauréat. De là un régime de sélection que les gouvernements d'autrefois n'avaient pas osé établir. Le diplôme d'études préparatoires établira un premier barrage à l'entrée de l'enseignement secondaire : le certificat d'études classiques ou modernes sera exigé pour l'entrée en seconde. Ainsi chaque place occupée dans l'enseignement secondaire devra se mériter par un travail constant et des aptitudes reconnues. Il en sera de même prochainement dans l'enseignement supérieur. A l'exemple des concours de nos grandes écoles qui ont tant fait pour la permanence des véritables élites françaises, l'accès aux Facultés sera réglementé. Déjà l'examen d'entrée aux Facultés des Lettres a été organisé ; l'entrée des Facultés de Médecine et de Sciences est de même en voie d'être soumise à des conditions précises.

★★

Tels sont les principes et les actes de la Révolution Nationale dans l'enseignement. Bien entendu, ils inspirent l'esprit et les réalisations de l'éducation en Indochine. Dès 1940, l'Amiral a donné avec fermeté et netteté les directives nécessaires. Au surplus, en matière d'enseignement primaire, secondaire de type métropolitain et dans l'enseignement supérieur, la législation métropolitaine s'applique *de plano*. Nos études, nos programmes, nos examens doivent être de même valeur, de même niveau que dans la Métropole. L'Indochine est en Extrême-Orient, au contact des plus vieilles civilisations, comme une province de la culture française, la plus éloignée, certes, mais à coup sûr l'une des plus actives et des plus rayonnantes.

Mais il ne s'agit pas ici pour tout l'immense problème de l'enseignement indochinois d'application stricte et passive. Il faut adapter, penser, recréer les questions, en fonction de l'Indochine réelle, de ses problèmes, de ses traditions, de ses besoins, de ses aspirations. L'Indochine, a-t-on dit, est une patrie seconde, il lui faut son système d'éducation, sa culture propre, fondée sur la communauté franco-indochinoise. Pour cela, il faut une politique qui stimule les esprits, inspire les réalisations, dirige les efforts, coordonne les aspirations variées et les nécessités divergentes exigées par les circonstances.

Cette politique, déterminée, énoncée, voulue par M. le Gouverneur Général, je veux simplement en marquer les principaux aspects, montrant ainsi sa fidélité à l'esprit nouveau de la Révolution Nationale dans l'enseignement.

C'est d'abord l'affirmation des valeurs traditionnelles et spirituelles, du rôle éducatif capital de l'enseignement en pays indochinois. De là les mesures prises pour l'organisation dans toutes les écoles de l'éducation physique et morale, assurée avec l'activité et l'enthousiaste collaboration du Commissariat Général aux Sports et à la Jeunesse : le retour de l'éducation morale aux règles traditionnelles vivantes dans la société indochi-

noise sous la conduite des notions maîtresses : Travail, Famille, Patrie, mais enseignement rajeuni par l'inspiration et l'exemple français, par l'appel au héros et au saint, à l'amour de la double patrie : la France et l'Indochine. C'est la multiplication des écoles rurales, et à côté, autour et dans l'école l'ardent et fécond foisonnement des œuvres de jeunesse.

C'est en second lieu le retour aux humanités classiques ou plutôt leur implantation, leur association en Indochine avec la culture extrême-orientale. Les Indochinois demandent une culture qui élève à l'humanisme, mais ils ne peuvent rester enfermés dans leur province historique, ils ne doivent pas non plus, émigrés de la culture, se couper de leurs racines profondes, s'évader hors de leur pays pour se perdre dans l'absolu. De là, la création décidée par l'Amiral Decoux dans les lycées indochinois de deux sections classiques : l'une occidentale, l'autre extrême-orientale où la langue et la littérature chinoises et sino-annamites tiennent la place du latin. Ainsi tend-on à résoudre le problème de la synthèse entre les humanités classiques et les humanités extrême-orientales.

Enfin, un troisième aspect de l'activité de l'enseignement en Indochine, c'est la volonté de faire, suivant l'impulsion de l'Amiral, une Indochine neuve, active, qui marche vers son avenir contre vents et marées. Ici, tout ce qui se crée, s'établit, progresse, est d'abord plus ou moins affaire d'éducation. L'enseignement n'est pas une tour d'ivoire ; l'école et l'Université sont au carrefour de toutes nos activités économiques et sociales. Je ne ferai ici que citer les principales réalisations dans ce domaine : multiplication des écoles primaires, création et développement de colonies et de camps de vacances, de cantines et de mutuelles scolaires, développement de l'enseignement pratique et de l'enseignement ménager, puissant développement de l'enseignement professionnel par la création suivant une formule nouvelle des ateliers-écoles d'apprentissage et des écoles de métiers, création de l'Ecole Supérieure des Arts appliqués, extension de l'Université notamment par la création de l'Ecole Supérieure des Sciences. Il faudra, point par point, revenir sur toute cette féconde activité. Il faut en faire hommage au Chef qui l'inspire, au personnel qui s'y consacre, à la population indochinoise qui la soutient de toute sa foi. Les résultats obtenus, pour en juger, je m'en rapporte à des impressions de visiteurs étrangers. Depuis trois ans, pas une école fermée, des classes surpeuplées aussitôt qu'elles sont ouvertes, une population scolaire sans cesse accrue, un enseignement qui s'engage allègrement dans la voie nouvelle, vers des activités multiples, une université qui s'étend à la mesure de l'Indochine. Depuis cinquante ans, la France a fait ici une œuvre d'éducation dont la solidité, l'enracinement, le rayonnement étonnent et émerveillent les esprits les moins prévenus. La culture et l'âme de la France sont entrées dans la vie et dans l'âme de l'Indochine.

Voilà le dépôt sacré, la position première, la création morale qu'il faut défendre, maintenir, enrichir. Pour le personnel enseignant indochinois tout entier, il n'est pas de devoir plus ardemment rempli, de tâche plus allègrement recherchée que de s'associer à cette construction d'une Indochine nouvelle fidèle à ses traditions et à son inspiration française.

Il y a encore des mangeurs de terre au Tonkin

La note que nous avons fait paraître sur la géophagie semble avoir intéressé beaucoup de lecteurs. L'un d'eux a bien voulu nous signaler une étude récente parue dans la Revue indochinoise de Stomatologie (octobre 1938), où MM. Huard et Leriche font état de la question. Voici un extrait de cette étude qui viendra en complément de notre récent article :

Au Tonkin, la géophagie paraît avoir été signalée pour la première fois (1) par Nguyễn-khac-Huê (2) en 1902, dans la province de Vinh-yên. Une enquête faite par nous, à cet endroit, montre qu'il y existe encore des géophages. La terre est consommée sous forme de gâteaux de tuile (banh ngoi) vendus sur le marché de Vinh-yên. Un échantillon de terre a été confié à M. Guichard, pharmacien, lieutenant-colonel des Troupes Coloniales, qui a bien voulu nous mettre la note suivante (13 juillet 1938) :

« L'échantillon examiné est un silicate d'alumine, contenant principalement des traces de sels de fer et de manganèse.

» Cette argile blanc-bleuté donne à la cuisson des tablettes brunes à l'extérieur, cassantes, happant fortement la langue. »

« Ces galettes proviennent du village de Thac-truc (canton de Tu-du) et habité par 670 cultivateurs. Deux familles seulement vendent des (galettes), tablettes de terre cuite, deux cents et demi le petit panier de 800 grammes.

» Cette terre, séchée, présente l'aspect d'une pierre argileuse, friable et de couleur grise. Elle se trouve sur un mamelon situé à 2 kilomètres environ du village et se rencontre à 6 ou 8 mètres de profondeur. Elle est ensuite passée sur un feu vif, qui lui donne l'apparence d'être cuite.

» Ce sont surtout les femmes et les enfants pauvres qui consomment ces galettes. Les habitants ne leur attribuent aucune valeur nutritive et elles sont considérées comme une friandise, quoique n'ayant aucun goût. Les hommes en mangent parfois en buvant de l'alcool. Des femmes enceintes de quelques mois mangent également des galettes de Thac-truc ; elles leur attribuent des propriétés médicales indéterminées.

» On trouve ces galettes sur tous les marchés de la région de Liên-son accessible par la route Coloniale n° 2, puis par la route Provinciale n° 12 ; cette dernière est mauvaise sur 6 kilomètres de terre, de l'embran-

chement avec la route Coloniale à Cam-trach (3). »

Les tablettes sont données aux enfants à titre de friandise. Elles sont dépourvues de goût, mais les enfants en apprécient beaucoup le « croquant ». Les grandes personnes ne les dédaignent pas non plus. On en ingère de 10 à 20 grammes, ce qui est insuffisant pour apporter des modifications sensibles au bol alimentaire.

Nous n'avons pu obtenir d'autres indications, s'il en est, au sujet de cette coutume.

Il convient néanmoins de signaler, dans la thérapeutique indochinoise, l'usage de terres argileuses contre les diarrhées sanguines ; ce sont : Thach-chi, pierre argileuse de couleur ocre, Phu-long-cang ou Dat-lon-bep, argile de fourneaux de Dat-vang, argile jaune.

Il est vraisemblable que les gâteaux argileux seraient doués des mêmes vertus qu'il faut aussi rapprocher de celles de l'argile ocreuse connue en Occident comme hémostatique et astringente : elle constituait autrefois le « Bol d'Arménie préparé ».

La pharmacopée occidentale connaît encore et a connu la Terre Sigillée de Lemnos, le « Bol Blanc de Turquie », la Terre Cimolée. L'ancienne Chine utilisait aussi le « Pe-Chè-Tse ».

Il est vraisemblable que la géophagie observée au Tonkin n'est qu'une extension populaire de ces thérapeutiques, car l'argile utilisée ne contient que des traces de chaux (insuffisantes pour lutter éventuellement contre les carences calciques) et peu de phosphates (52 milligrammes de P_2O_5 par kilo), comme l'absorbent, sous forme d'argiles blanches, pour leur alimentation, certaines peuplades américaines (GUICHARD).

(1) N. D. L. D. — L'auteur ignorait donc les études de DUMOUTIER.

(2) NGUYỄN-KHAC-HUÊ. — Notice sur le « Banh ngoi » sur gâteau-tuile — Bull. Soc. des Etudes Indochinoises de Saigon, 1902.

(3) Renseignements communiqués par M. ME-NEULT, administrateur des Colonies, Résident de France à Vinh-yên.

Le timbre-poste en Indochine

par René DESPIERRES

HISTORIQUE DES TIMBRES-POSTE

Avant l'invention du timbre-poste, l'affranchissement des objets de correspondance avait lieu en numéraire. Le prix du port pouvait être payé au départ par l'expéditeur, ou perçu à l'arrivée sur le destinataire. On imagine sans peine les abus et les complications qui résultaient d'un semblable système.

Le timbre-poste doit sa création à une circonstance imprévue. En 1838, un Anglais, sir Rowland Hill (1), assista dans une auberge à la remise d'une missive, à la servante, par un facteur des Postes. Après un examen attentif du pli, la servante le rendit au facteur en déclarant qu'elle ne pouvait payer le port. Sir Rowland Hill s'offrit de payer à sa place, mais elle refusa avec tant d'énergie que Hill chercha à découvrir l'énigme qu'il pressentait sous le refus. Il apprit ainsi qu'à l'aide de signes discrets tracés sur l'enveloppe, la servante et son fiancé correspondaient sans bourse délier.

Frappé par les inconvénients du système en vigueur, Rowland Hill, écrivit une brochure dans laquelle il préconisa l'obligation de la perception préalable des taxes et la constatation du paiement au moyen de timbres-poste.

Ses conclusions furent acceptées par le Parlement et appliquées en Angleterre en 1840.

Cet exemple devait être suivi : en 1843, par le Brésil ; en 1844, par Genève ; en 1845, par la Finlande ; en 1846, par les États-Unis d'Amérique ; en 1847, par la Belgique et, en 1848, par la Russie.

Grâce à la ténacité d'Etienne Arago, directeur général des Postes, et de Garnier Pagès, ministre des Finances, fut votée la loi du 30 août 1848, qui établissait, pour toute la France, une taxe unique de 0 f. 20 (d'où suppression des onze zones postales) et autorisait l'Administration française des Postes « à vendre aux prix de 0 f. 20, 0 f. 40 et un franc des timbres ou cachets dont l'apposition sur une lettre servira pour l'affranchissement ».

Le nouveau système fut appliqué à compter du 1^{er} janvier 1849, mais il fut difficilement accepté et il fallut instituer la pénalité de la double taxe des correspondances non affranchies, pour le faire admettre par le public.

IMPRESSION EN INDOCHINE

Jusqu'à ces dernières années, les figurines postales indochinoises — comme d'ailleurs celles de la plupart des colonies françaises — étaient fabriquées par l'Imprimerie de Vaugirard, à Paris.

L'interruption des relations postales avec la Métropole a obligé l'Indochine à chercher sur place une solution à ce problème, car la pénurie des

timbres-poste aurait pu créer des situations inextricables. Heureusement l'Imprimerie d'Extrême-Orient à Hanoi, grâce à un matériel moderne, a pu se charger dans des conditions d'exécution qui ne laissent rien à désirer, de l'impression et de la perforation des vignettes.

DE L'ESTHÉTIQUE DU TIMBRE-POSTE

De même, qu'il y a un art et une technique de la Médaille, du vitrail, de la tapisserie, il existe un art et une technique du timbre-poste, avec leurs traditions, leurs conventions et leurs lois.

Le timbre-poste, comme son proche parent, le papier-monnaie doit répondre à un triple but :

1^o Il doit être d'un prix de revient modique car, intrinsèquement, il n'a pas de valeur et n'est, au point de vue administratif, qu'une preuve de l'engagement pris par l'Administration des Postes de rendre, le moment venu, un service donné à l'acquéreur ;

2^o Sans offrir toutes les garanties d'un billet de banque, il doit présenter des difficultés de reproduction propres à empêcher la contrefaçon ;

3^o Il doit avoir un caractère artistique.

Cette dernière considération prend de jour en jour plus d'importance et l'Administration met tout en œuvre et fait appel à des artistes de talent pour dessiner les maquettes de ses figurines.

LES EMISSIONS DE TIMBRES INDOCHINOIS

Les premiers timbres-poste furent vendus en Cochinchine en 1863. Ils comportaient quatre valeurs : 0 f. 01, 0 f. 05, 0 f. 10 et 0 f. 40 et appartenaient au type général des colonies françaises.

Aucun timbre spécial pour l'Indochine ne fut imprimé avant 1889. A cette date on surchargea le type 1881 des Colonies, des mots « Indochine », de la date « 1889 » et des lettres « RD » (« R » est l'initiale de Richaud, Gouverneur ; « D » celle de Demars, directeur du Service des Postes).

En 1892, eut lieu une émission d'un modèle unique pour toutes les colonies avec le nom de chacune d'elle dans un cartouche. Sujet : « Navigation et Commerce ». Valeurs : 0 f. 01, 0 f. 02, 0 f. 04, 0 f. 05, 0 f. 10, 0 f. 15, 0 f. 20, 0 f. 25, 0 f. 30, 0 f. 40, 0 f. 50, 0 f. 75, 1 franc et 5 francs.

Cette émission fut complétée en 1900 par des figurines de 0 f. 05, 0 f. 10, 0 f. 15, 0 f. 25 et 0 f. 50, d'une teinte différente.

Le type allégorique dessiné par Grasset pour les timbres français, fut adopté en 1904 pour l'In-

(1) HILL (Sir Rowland) : homme politique anglais, né en 1795 à Kidderminster, mort à Hampstead en 1879. Fut directeur général des Postes de 1854 à 1864.

dochine. Il comportait les mêmes valeurs que l'émission de 1892, augmentées des figurines à 0 f. 35, 2 francs et 10 francs.

L'émission connue sous le nom de Puyplat (1908) s'inspire pour la première fois de sujets locaux.

a) *Petit format.*

Tête de Cochinchinoise : 0 f. 01, 0 f. 02, 0 f. 03, 0 f. 04, 0 f. 05, 0 f. 10, 0 f. 15 ;

Tête de Cambodgienne : 0 f. 20, 0 f. 25, 0 f. 30, 0 f. 35, 0 f. 40, 0 f. 45, 0 f. 50.

b) *Grand format.*

Cambodgienne en pied : 0 f. 75 ;

Cambodgienne et enfant : 1 franc ;

Femme muong en pied : 2 francs ;

Femme laotienne en pied : 5 francs ;

Femme tonkinoise : 10 francs.

c) *Chiffres taxes.*

Type Dragon d'Annam : 0 f. 02, 0 f. 04, 0 f. 05, 0 f. 10, 0 f. 15, 0 f. 20, 0 f. 30, 0 f. 40, 0 f. 50, 0 f. 60, 1 franc, 2 francs, 5 francs.

Pendant la guerre 1914-1918, un certain nombre de timbres furent surchargés au profit de la Croix-Rouge française et des Orphelins de la guerre.

En 1918, un nouveau tirage de vignettes du type Puyplat 1908 fut effectué, mais avec surcharge de leur valeur en piastres indochinoises.

Valeur d'émission et surcharge en piastres :
0 f. 01 (2/5 de cent), 0 f. 02 (4/5 de cent),
0 f. 04 (1 cent 3/5^e), 0 f. 05 (0 \$ 02), 0 f. 10
(0 \$ 04), 0 f. 15 (0 \$ 06), 0 f. 20 (0 \$ 08), 0 f. 25
(0 \$ 10), 0 f. 30 (0 \$ 12), 0 f. 35 (0 \$ 14), 0 f. 40
(0 \$ 16), 0 f. 45 (0 \$ 18), 0 f. 50 (0 \$ 20), 0 f. 75
(0 \$ 30), 1 franc (0 \$ 40), 2 francs (0 \$ 80),
5 francs (2 \$ 00), 10 francs (4 \$ 00).

En 1922, nouvelle émission du type Puyplat 1908, mais cette fois avec valeur en piastres et centièmes de piastres.

Tête de femme cochinchinoise : 0 \$ 001, 0 \$ 002, 0 \$ 004, 0 \$ 008, 0 \$ 01, 0 \$ 02, 0 \$ 03, 0 \$ 04, 0 \$ 05.

Tête de femme cambodgienne : 0 \$ 06, 0 \$ 07, 0 \$ 08, 0 \$ 09, 0 \$ 10, 0 \$ 11, 0 \$ 12, 0 \$ 15, 0 \$ 20, 0 \$ 40, 1 piastre et 2 piastres.

EMISSION DE 1927 (TYPES NOUVEAUX).

a) *Petit format.*

Laboureur : 0 \$ 001, 0 \$ 002, 0 \$ 004, 0 \$ 008, 0 \$ 01, 0 \$ 02, 0 \$ 03, 0 \$ 04, 0 \$ 05.

Baie d'Along : 0 \$ 06, 0 \$ 07, 0 \$ 08, 0 \$ 09, 0 \$ 10, 0 \$ 12.

b) *Grand format.*

Temple d'Angkor : 0 \$ 15, 0 \$ 20.

Sculpteur sur bois : 0 \$ 25, 0 \$ 30.

Thât-luong : 0 \$ 40, 0 \$ 50.

Fondation de Saigon : 1 piastre, 2 piastres.

c) *Chiffres taxes.*

Types pagode Môt-Côt et Portique de tombeau.

Les dessinateurs de ces vignettes furent :

Laboureur (Tôn-that-Sa) ; Baie d'Along (Paul Munier) ; Angkor (Pham-Thông) ; Sculpteur

(Nguyễn-dinh-Chi) ; Thât-luong (Lecerf) ; Saigon (Fouqueray) ; Môt-Côt (Nguyễn-dinh-Chi) ; Portique tombeau (Tôn-that-Sa).

EMISSION DE 1932.

a) *Petit format.*

Jonque : 0 \$ 001, 0 \$ 002, 0 \$ 004, 0 \$ 005, 0 \$ 008, 0 \$ 01, 0 \$ 02.

Bayon : 0 \$ 03, 0 \$ 04, 0 \$ 05, 0 \$ 06.

Rizières : 0 \$ 10, 0 \$ 15, 0 \$ 20, 0 \$ 21, 0 \$ 25, 0 \$ 30.

b) *Grand format.*

Apsara : 0 \$ 50, 0 \$ 60, 1 piastre, 2 piastres.

c) *Chiffres taxes.*

Caractères chinois rouges sur fond orange (valeur en surcharge).

Au cours de la même année, par arrêté du 30 avril, furent créés les timbres « Service » destinés à l'affranchissement des correspondances administratives. Cette organisation prit fin le 1^{er} janvier 1936.

Devant l'importance croissante d'un courrier-avion, l'Administration mit en vente, en 1933, une série de timbres avion grand format, dessinés par Barlangue, dont les valeurs étaient : 0 \$ 01, 0 \$ 02, 0 \$ 05, 0 \$ 10, 0 \$ 15, 0 \$ 20, 0 \$ 30, 0 \$ 36, 0 \$ 60, 0 \$ 66, 1 piastre, 2 piastres, 5 piastres, 10 piastres.

EMISSION DE 1936.

Grand format.

Effigies de S. M. Bao-Dai, Empereur d'Annam et de S. M. Monivong, roi du Cambodge.

Valeurs : 0 \$ 01, 0 \$ 02, 0 \$ 04, 0 \$ 05, 0 \$ 10, 0 \$ 15, 0 \$ 20, 0 \$ 30, 0 \$ 50, 1 piastre et 2 piastres.

EMISSION DE 1937.

Exposition internationale de Paris : 0 \$ 02, 0 \$ 03, 0 \$ 04, 0 \$ 06, 0 \$ 09, 0 \$ 15.

EMISSION DE 1938.

Inauguration du Transindochinois (Effigie de Paul Doumer) : 0 \$ 05, 0 \$ 06, 0 \$ 18, 0 \$ 37.

EMISSIONS DE 1939.

Pierre et Marie Curie : 0 \$ 18 avec surtaxe de 0 \$ 05 ;

Exposition de New-York (type Afrique avec cartouche « Indochine ») : 0 \$ 13, 0 \$ 23 ;

Types divers : 0 \$ 09, 0 \$ 16, 0 \$ 23, 0 \$ 70 ;

Avion (grand format) : 0 \$ 16, 0 \$ 39, 0 \$ 69 ;

Chiffres taxes : 0 \$ 06, 0 \$ 18 ;

Exposition de San-Francisco (type « Pagode Môt-Côt », grand format) : 0 \$ 06, 0 \$ 09, 0 \$ 23, 0 \$ 39 ;

Anniversaire de la Révolution française (avec surtaxe) : 0 \$ 06 (+ 0 \$ 02), 0 \$ 07 (+ 0 \$ 03), 0 \$ 09 (+ 0 \$ 04), 0 \$ 13 (+ 0 \$ 10), 0 \$ 23 (+ 0 \$ 20) et 0 \$ 39 (+ 0 \$ 40).

Mettant à profit les circonstances qui privent l'Indochine de toute relation avec la Mère Patrie,

Quelques anciens timbres Indochinois

Tête de Cochinchinoise



(1908).



Type 1892.

Tête de Cambodgienne



(1908).



Type 1927.



Type "Grasset" (1904).



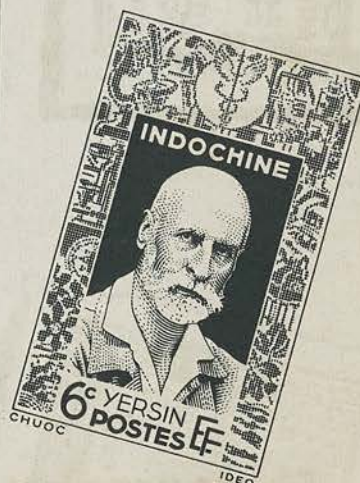
Type 1927.



Type 1932.



Quelques nouvelles effigies



l'Amiral Decoux décida de doter le pays de nouveaux timbres-poste présentant un réel intérêt artistique. Les dessins en furent exécutés par M. Nguyễn-van-Chuoc, ancien élève de l'Ecole des Beaux-Arts de Hanoi.

Voici les émissions successives :

15 octobre 1941. — Couronnement de S. M. Sihanouk : 0 \$ 01, 0 \$ 06, 0 \$ 25 ;

29 mars 1942. — Nam-Giao 1942 : 0 \$ 03, 0 \$ 06 ;

1^{er} juin 1942. — Cité Universitaire : 0 \$ 06, 0 \$ 15 (avec surtaxe de 0 \$ 02 et 0 \$ 05).

1^{er} août 1942. — Secours National, Maréchal Pétain : 0 \$ 01, 0 \$ 03, 0 \$ 06, 0 \$ 10 et 0 \$ 40.

1^{er} septembre 1942. — LL. MM. Bao-Dai et Nam-Phuong : 0 \$ 06 ;

1^{er} novembre 1942. — S. M. Bao-Dai : 0 \$ 005 ;

20 décembre 1942. — Foire de Saigon : 0 \$ 06 ;

10 mars 1943. — S. M. Sihanouk, roi du Cambodge et S. M. Sisavang Vong, roi de Luang-prabang : 0 \$ 05 ;

10 mai 1943. — S. M. Sihanouk : 0 \$ 06 ;

1^{er} juin 1943 : S. M. Sisavang Vong : 0 \$ 06 ;

10 juin 1943 : Mgr Pigneau de Béhaine, évêque d'Adran : 0 \$ 20 ;

15 juin 1943. — Alexandre de Rhodes : 0 \$ 30.

Enfin, parmi les nouvelles émissions qui viennent ou qui sont sur le point d'être mises en circulation :

Dô-huu-Vi, Roland Garros : valeur 0 \$ 06 avec surtaxe de 0 \$ 02 destinée à l'érection d'un monument à la mémoire de ces deux aviateurs ;

Yersin : 0 \$ 06 ;

Lagrandière : 0 \$ 01 ;

Chasseloup-Laubat : 0 \$ 06 ;

Francis Garnier : 0 \$ 01 ;

Courbet : 0 \$ 06 ;

Rigault de Genouilly : 0 \$ 06 ;

Travail-Famille-Patrie (maquette de M. Jonchère, directeur de l'Ecole des Beaux-Arts de Hanoi).

En ce qui concerne le territoire de Kouang-tcheou-wan, les figurines qui y sont utilisées sont celles de l'Indochine, surchargées.

Lorsqu'on consulte un catalogue de timbres-poste on s'aperçoit que la cadence des émissions nouvelles croît d'année en année. Cela tient à ce que le timbre possède une puissance de diffusion sans égale. Chaque jour il pénètre partout et jusque dans les plus lointains foyers.

Cette humble vignette peut remplir, tant dans son pays qu'à l'étranger, un rôle noble et éducatif.

Aussi, l'Etat se doit de ne pas négliger ce moyen de propagande. Par le timbre, il fera connaître les sites du pays, les traits de ses grands hommes, les dates mémorables de son histoire.

Dans l'intérêt de tous, il faut cultiver et perfectionner l'art du timbre, pour en faire un petit chef-d'œuvre que les philatélistes acquerront avec plaisir ou seront fiers de posséder.



Photographes amateurs et professionnels !

Bientôt un grand concours de photographie organisé
par la Revue "Indochine" !

RÉFLEXIONS AU LONG DES PISTES

II. — JEUX D'EAU

par le D^r G. FAURE (Suite)

EN quatre marches d'escalier, la rivière Sésset dévale des inépuisables Bolovens.

La première chute pourrait s'appeler « la Cascade aux Rochers », large escalier d'eau en fer à cheval qui semble attendre les ébats des ondines.



La deuxième, celle que tout le monde va voir parce qu'il y a une route, « le Saut de la Sésset » : une vaste masse liquide descend verticalement comme un rideau, et son pouddroisement couronne de loin le village circulaire qui est au pied (1).

(1) Voir la photographie reproduite dans notre numéro 156.

Dans un val solitaire tombe la troisième, étranglé, sinistre, moussu.

Par une descente en gradins, à la quatrième, la Sésset vient s'arrondir devant la pagode de Sènevang, et les bonzes ont coutume de s'y baigner.

Que de rapides parsemés d'îles elles parcourt encore avant de se jeter dans la Sédone et d'y trouver l'apaisement !

En amont de la deuxième chute, nous nous installâmes pour déjeuner sur des rochers moussus ; l'eau circulait autour d'eux, les grands arbres s'avançaient au milieu de l'eau, et l'on ne savait plus si c'était la rivière qui avait quitté son lit pour s'attarder dans la forêt, ou la forêt qui avait poussé au milieu de la rivière.

Aussi souvent que nous le pûmes, nous allâmes rôder autour de la grande chute, comme des amoureux sous la fenêtre de leur bien-aimée. A chaque fois, nous nous efforçâmes de lui trouver un aspect nouveau.

Nous nous baignâmes dans les « bains » — ainsi les dénomme l'écriteau indicateur —, petit bassin naturel où les quelques brasses que l'on peut faire tirent leur saveur de l'idée que la chute est dix mètres plus loin... Une autre fois, un audacieux s'avança sur l'arbre tapissé d'orchidées qui se penche au-dessus de la chute et les âmes sensibles préféraient ne pas regarder... Lassés des visions classiques, et de la route qui vous mène machinalement au kiosque que l'on a aménagé à mi-pente (on se hasarde parfois à y rester déjeuner, et l'on repart sourd), nous attaquâmes enfin la chute par le bas ; et la piste de la rive gauche nous ayant

conduit tout près, trop près, si près que sur les rochers glissants on était perdu dans un nuage d'eau et que l'on ne voyait rien, nous primes sur la rive droite une piste ancienne que la forêt n'avait pas encore tout à fait absorbée ; sur les gradins rocheux qui s'avançaient dans la rivière, à la fois suffisamment loin et suffisamment près, nous pûmes nous repaître toute une matinée des magnificences de l'eau.

Mais plus saisissante en définitive, et précédée par un lointain roulement qui ébranle le sol, est l'apparition brusque au tournant de la piste de ce voile d'eau vivante et poudroyante, suspendu au-dessus d'un village rond.

« Dans la rivière il y a un Phi », me dit Chantha en me montrant sous le grand arbre penché vers elle, et dont le reflet la rend vert sombre, la ronde sinistre de l'eau.

« Là où les feuilles mortes tournent lentement. Tous les ans il lui faut un cadavre, et tous les ans quelqu'un se noie que l'on retrouve ici, tournant lentement sur lui-même, et la tête prise dans les longues tentacules des herbes. »

Pendant quatre mois les armées de la pluie défilèrent sur le Laos, investissant le ciel, piétinant les rizières. Averse par averse, on les entendait qui approchaient en marchant sur les arbres, passaient sur nous — et nous n'avions pas toujours le loisir de nous garer assez vite — et poursuivaient leur route. Et derrière leurs cohortes repoussaient à profusion les herbes.

A Sènevang, nous habitâmes en bordure de la rivière. Tout le jour elle chantait sur les cailloux, tout le jour les enfants s'y trempaient et les filles y descendaient puiser de l'eau dans des bambous. Parfois un éléphant, dont le cornac talonnait les oreilles, passait à gué et s'en allait vers les plantations de caféiers. Au crépuscule, les femmes y venaient pudiquement se baigner à l'abri de leur jupe, et quand la nuit était

bien noire, c'était le tour des hommes nus qui pêchaient aux flambeaux.

Au milieu de la forêt, tout heureux d'être solitaire, le ruisseau bruit sur les cailloux.

« L'houeï Pamprïou », me dit Silolip d'un air sémillant, et comme gagné par la gaieté de l'eau.



Pamprïou ! Même le nom est sautillant.

La rivière Sékong, enflée des pluies de l'Annam, refuse de nous porter.

« L'eau est comme cela, me fait traduire le piroguier, il ne faut pas la mépriser, elle se vengerait. »

Et comme avec une impatience toute inutile, puisqu'au Laos le temps n'existe pas, j'insiste pour passer quand même, Pany, mon interprète ajoute :

« Le piroguier dit que si la pirogue chavire, il a peur que vous allez le violer.

— Comment ?

— Oui, lui donner des coups. »

Nous avons attendu trois jours que la Sékong consentit à nous porter. Le quatrième, nous avons pris une autre route.

« Dans la Sékong, me dit Pany, il y a des phoques.



— Des phoques ?

— Oui, de grands poissons qui ont des

mamelles, un museau de chien, et qui viennent souffler à la surface. »

Effectivement, en me baignant à Ban Nava, je vis sauter au-dessus de l'eau, et qui venaient de temps à autre vigoureusement souffler, de très gros poissons argentés. En fouillant dans mes souvenirs, et surtout dans des livres de zoologie, j'ai fini par conclure que c'étaient des lamenteins.

Heures enchantées que j'ai passées, allongé à l'avant de la pirogue, sur la rivière. Silence du ciel et de l'eau. Le vent faisait dériver la pirogue et les nuages. On entendait parfois se plaindre de lointaines tourterelles.

~

En bordure de l'eau, la brise est si légère que les feuilles frissonnent sans que les arbres ne s'agitent ; ils ressemblent à ces personnes qui débitent les pires plaisanteries sans qu'un muscle de leur face ne bouge.

~

A peine fus-je descendu de cheval que je partis rendre visite à la rivière. Transparente Sékong, avec quel silence tu te déroulais entre les plis des montagnes ! Soudain, j'aperçus la lune à mes pieds ; elle venait sans bruit d'apparaître au ciel.

(A suivre.)

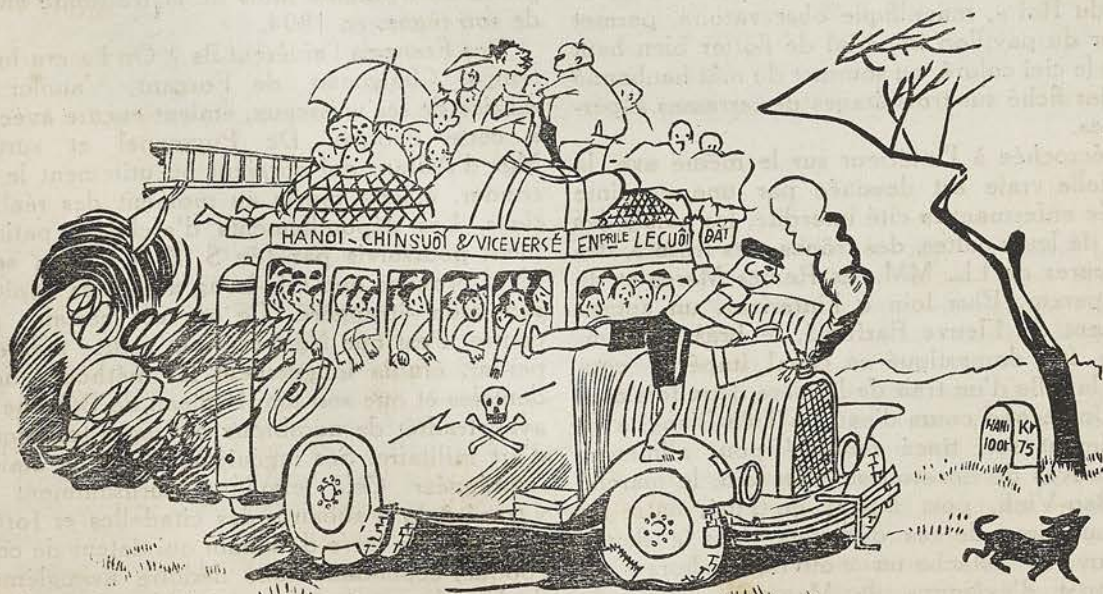


HUMOUR ANNAMITE

La remise en honneur du Confucianisme



LÝ-TOÉT. — « Confucius l'a toujours dit, Maître XÃ-xê : « les rites d'abord, l'étude ensuite » (Tiên học lễ, hậu học văn).



Sur les routes du Tonkin.



HUÉ

Conservation des Monuments historiques

par J. Y. CLAEYS

« Hué, 23 octobre. — M. Claeys, chef du Service Archéologique de l'Indochine, a fait visiter à l'Amiral Decoux les travaux confortatifs qui viennent d'être achevés par le Gouvernement annamite, avec la participation du Budget général, au Palais Càn-Chanh, ancienne résidence de S. M. Khai-Dinh — (O. F. I.). »

ON a coutume de désigner sous le nom de « Citadelle de Hué » l'ancienne ville capitale dans son enceinte fortifiée. C'est un vaste quadrilatère entouré d'une muraille de plus de dix kilomètres de développement. Son tracé bastionné est doublé d'un canal aux rives empierrées garni d'un fossé et de bermes, flanqué de solides remparts hauts de près de sept mètres. Les portes sont surmontées de belvédères aux toits festonnés d'animaux symboliques. Dans l'axe de la face sud-est sur la rivière des Parfums, un ouvrage, le « Cavalier du Roi », magnifique observatoire, permet à l'or du pavillon impérial de flotter bien haut dans le ciel coloré, au sommet du mât haubanné d'acier fiché sur trois étages de terrasses superposées.

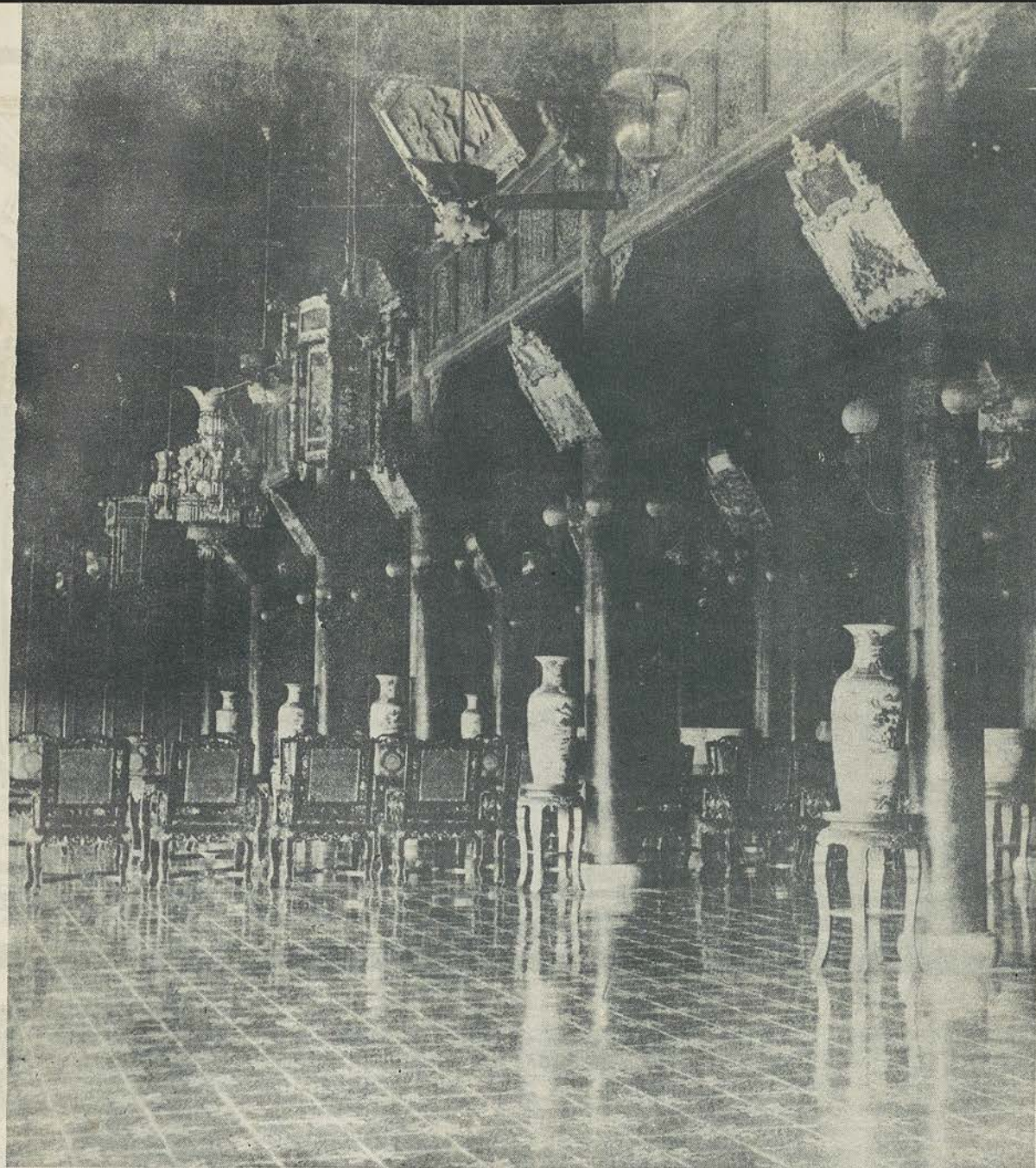
Décrochée à l'intérieur sur le même axe, la citadelle vraie est dessinée par une enceinte carrée enfermant la cité interdite, les palais des rois, de leurs cultes, des trônes, des trésors, des demeures de LL. MM. les Reines Mères et de l'Empereur. Plus loin à l'intérieur, un ancien défluent du Fleuve Parfumé, le bras de Kim-Long, fut domestiqué en canal impérial coupant la ville d'un trait de lumière deux fois coudé. Un second cours d'eau, le Tiên-Biang, a eu également son tracé remanié pour alimenter les douves du nord-ouest. Non loin, le marché de Bao-Vinh, port fluvial de Hué, entre les embouchures de ces défluentes dans le fleuve retrouvé se détache un « ouvrage-dehors » en « bonnet d'évêque », le Mang-Ca, l'ouïe de poisson. Il avait été primitivement appelé « terre pour ordonner la paix », devant assurer la défense de la ville vers la mer. Une partie de

la garnison l'occupe actuellement.

Sur ce croquis dans l'espace, rapidement épinglons quelques repères chronologiques. L'empereur Gia-Long lui-même, fondateur de la dynastie, décida, il y a un siècle et demi, d'élever cette ville fortifiée qui serait sa capitale. Il en choisit l'emplacement à l'est des anciens palais résidentiels des princes Nguyễn, établis à Kim-Long. Ces lieux prédestinés, entre la rivière et ses bras, s'appelaient déjà « l'île du roi ». Les constructions furent entreprises au troisième mois de la troisième année de son règne, en 1804.

Des Français l'aiderent-ils ? On l'a cru longtemps. Chaigneau, de Forçant, Vannier au service de ses vaisseaux, étaient encore avec lui à cette époque. De Puymanel et surtout Mgr d'Adran, qui auraient pu utilement le seconder, étaient morts au moment des réalisations. Les dépouillements d'archives, patiemment poursuivis par feu S. E. Vo-Liêm semblent prouver que Gia-Long a créé sa capitale sans aide étrangère. Ce qui est certain, par contre, c'est que Nguyễn-Anh, prince puis empereur, étudia longuement les méthodes occidentales et que son ami Pigneau de Béhaine lui avait traduit de nombreux ouvrages techniques d'art militaire. Ses ingénieurs et lui en étaient imprégnés. Cela explique suffisamment le « tracé à la Vauban » des citadelles et fortifications de la terre d'Annam qui datent de cette époque, cependant sans déduire aveuglement de leur forme que des spécialistes français en aient tracé les épures.

Nous ne citerons que pour mémoire les conditions géomantiques nécessaires, admirable-



HUÉ. — Vue à l'intérieur du Palais Càn-Chanh.

ment réalisées ici par la nature. Les mages de Gia-Long, ses astronomes et ses astrologues n'eurent qu'à faire cadrer l'œuvre humaine à l'orientation propice du fleuve des Parfums sur ces rives, à la protection de l'Ecran du Roi, colline chame axée selon la direction voulue par la boussole géomantique, aux émergences des îles du Tigre Blanc et du Dragon Bleu flanquant symboliquement le trône royal à dextre et senestre, comme il est prescrit aux livres hermétiques.

Les portes de la citadelle, avec la construction en maçonnerie des murailles, furent élevées en 1809. Entre quinze et vingt ans plus tard, elles se garnirent de leurs miradors. Pendant

ce temps, le Cavalier du Roi entassait ses « terre-pleins » pour s'achever en 1831. Derrière lui, le Ngo-Môn, « porte du Sud de l'enceinte impériale », fut élevé en 1833 par Minh-Mang.

Nous n'avons jusqu'ici cité, sauf en ce qui concerne les miradors, que des constructions en « dur », en matériaux lourds : pierres en dalles, briques mandarines de fortes proportions. Leur emploi constructif est, nous venons de le souligner, indiscutablement influencé par les traités techniques occidentaux. Par contre, les édifices en fournitures légères et plus rapidement périssables : bois divers et terres cuites en tuiles vernissées, ornements en stucs colorés et



incrustés, émaux, restent dans les traditions asiatiques et caractérisent un art spécifiquement annamite. Nous ne ferons pas ici aujourd'hui une nomenclature descriptive chronologique des palais édifiés, détruits ou qui ornent encore les quartiers orthogonaux de la ville impériale. Nous en donnerons seulement les composantes générales appliquées aux monuments qui furent déjà remis en état.

Ce qui caractérise la structure d'un temple annamite, c'est, grâce à la conception particulière de sa charpente, la possibilité de le démonter, de le transporter et de le réédifier ailleurs. En cherchant l'emplacement d'origine des différents palais, on est surpris de leur motilité, de leurs mutations, successifs emplacements et destinations variées. Le beau palais du Trône, Thai-Hoà, n'échappe pas à la règle. Elevé en 1805, il fut transféré à son emplacement actuel en 1833 avec ses quatre-vingts hautes colonnes laquées or et rouge. C'est aussi le cas des palais Bao-Dinh, élevés en 1845 à l'ouest du Canal impérial, qui avaient abrité la tablette de Thiêu-Tri, après celle de Minh-Mang. Les cultes de ces empereurs y furent périodiquement célébrés depuis 1848 jusqu'en 1885. Les terrains royaux de jeux et de repos, la rizière recevant chaque année le premier sillon de la propre main du Fils du ciel, étaient à proximité.

A la suite des événements de 1885, les généraux Prudhomme et Munier y installèrent leurs états-majors, puis, malheureusement, tous les bâtiments de ce groupe ne furent plus entretenus. Plusieurs disparurent. D'autres voyagèrent. Le pavillon Minh-Trung, « de la claire manifestation », fut transporté hors la cité interdite. Il abritait il y a quelques



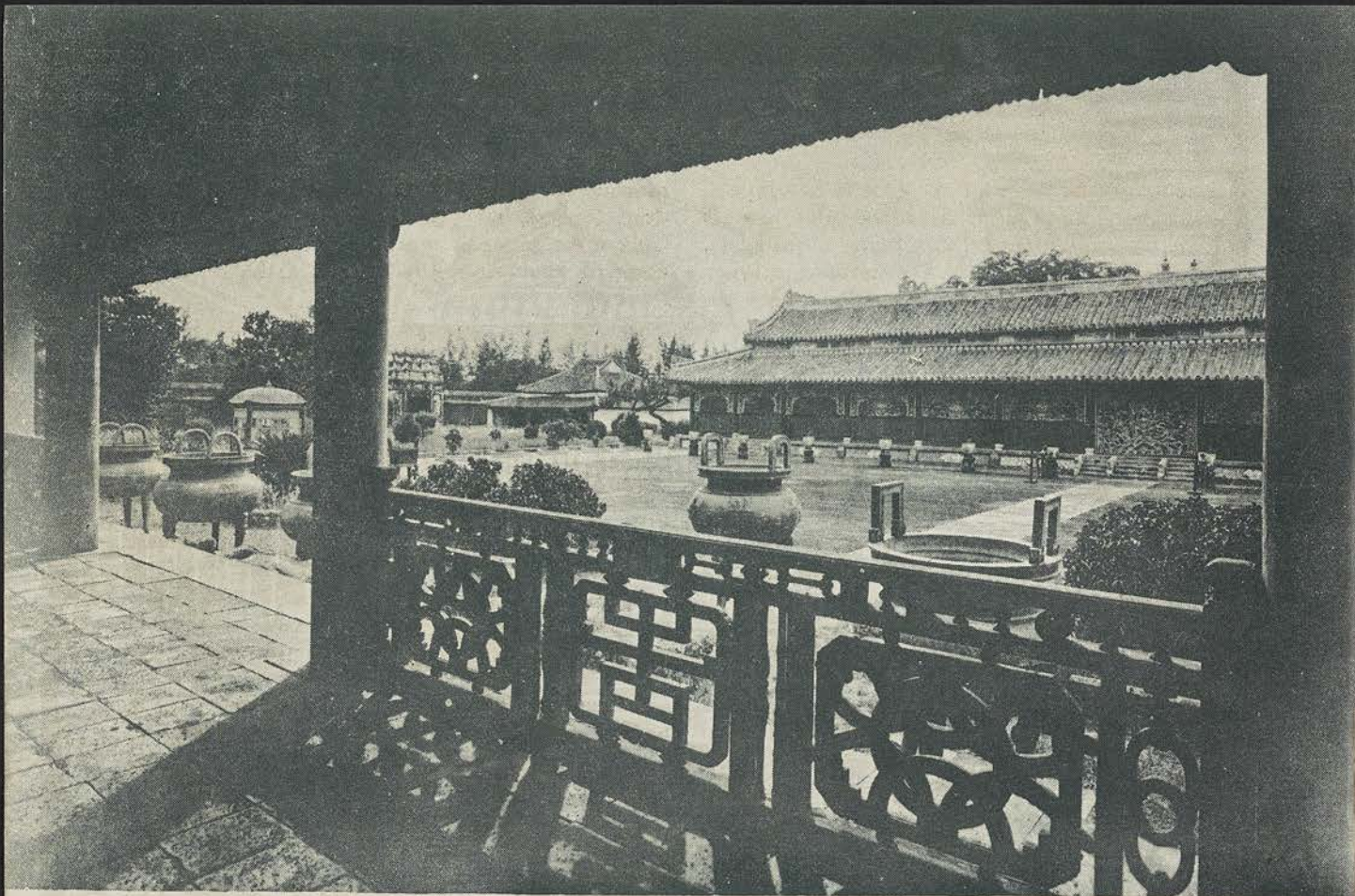


années le collège des mandarins Quôc-Tu-Giam, puis le Musée économique et contient aujourd'hui les vitrines du musée historique permanent. Le temple Long-An, « de la paix profonde », est devenu, non loin du précédent, la Bibliothèque royale en 1909, puis le musée Khai-Dinh en 1923 (1). Ce vaste bâtiment, rapidement devenu trop petit pour ce qu'il eut à recevoir à la suite de dons, fut prolongé par une nouvelle salle dont les charpentes et les colonnes vinrent du Quang-tri où elles abritaient un grenier à riz désaffecté.

Il va sans dire que ces transferts entraînent un certain nombre de bris et nécessitent quelques modifications de détail. Mais la charpente et ses proportions demeurent ce qu'elles étaient, le nouvel ajustage se faisant exactement comme le réemboîtement des jeux de patience à la mode il y a un siècle. Les sculptures, les incrustations précieuses, une grande partie des émaux (époque de Minh-Mang), les deux tiers des tuiles vernissées demeurent, ornements précieux du palais reconstitué. Seuls les arêtières, les noues, les solins ornements d'animaux symboliques et magiques et de rinceaux en stuc de chaux de coquillages doivent être refaits et donneront leur nouveau caractère à la réédification en utilisant, s'il se peut, les attributs conformes à sa nouvelle destination.

★ ★

(1) Sur le musée Khai-Dinh, voir l'article de son conservateur, M. Sogny dans *Indochine* du 29 juillet 1943, n° 152.



HUÉ. — Le Thoi-Mieu.

Photo NGUYEN-LAN-HOP

L'entretien et la conservation d'un ensemble aussi vaste que la Ville Impériale fortifiée, celui des palais de cultes extérieurs répondant à des besoins royaux, celui de ces vastes parcs de repos éternel, vulgairement appelés tombeaux, un pour chaque empereur défunt de la dynastie, exigent des disponibilités budgétaires considérables. L'Amiral Gouverneur a compris la nécessité d'une contribution importante nouvelle (nous ne disons pas exceptionnelle, car nous espérons vivement la voir durer). Cette importance a été reconnue telle que la seconde subvention a été le triple de la première pour l'exercice en cours.

S. M. Bao-Dai avait déjà réalisé pour sa part, depuis plusieurs années, de nombreuses et importantes transformations conservatoires. Les citer toutes nous ferait remonter trop loin et sortirait du cadre de cet exposé. Retenons cependant l'évacuation des villages parasites qui, peu à peu, utilisant la méthode d'infiltration, à la faveur d'indulgences successives, avaient occupé tout le secteur nord-ouest de la ville fortifiée. Il y a beaucoup à faire encore à ce sujet, notamment aux abords de la Concession, car la présence de troupes agglutine toujours une population parasitaire peu recommandable, incompatible avec la dignité d'une ville royale.

L'établissement d'un terrain privé pour Sa

Majesté, à l'emplacement des anciens palais Bao-Dinh, déplacés depuis un demi-siècle, a entraîné la réfection des berges et des murs formant quais du Canal Impérial, en amont de l'Ecole d'Agriculture. Des stèles, abritées par de petits édifices restaurés à cette occasion, racontent l'histoire de ce défluent à Kim-Long du Fleuve Parfumé. Aménagé autrefois il permettait d'alimenter les greniers du Gouvernement par sampans. Sa remise en état permettra de le rendre navigable en tous temps ou, suivant les biefs, de l'orner de lotus. Les eaux affluent les berges d'octobre à décembre. Elles laissent à sec actuellement de nombreux fonds en été. L'alluvion récupérée par leur creusement sert au remblaiement des « terre-pleins » nécessaires. Les ponts nécessitent une véritable « reprise en sous-œuvre » pendant la saison sèche. Ils se désagrègent par le bas, les assises inférieures déchaussées basculent et s'envasent, amenuisant désagréablement les culées. Celui de Khanh-Ninh, « de la tranquillité joyeuse » construit en 1825 par Minh-Mang, a déjà été réparé et les assises réajustées. La prochaine saison sèche verra ce travail exécuté au pont de Vinh-Loi, « du gain perpétuel », mais la galerie couverte de onze travées ajoutée par Thiệu-Trị ne pourra malheureusement être refaite, faute de documents précis.

La « porte de l'eau à l'ouest de la citadelle », Tây-Thành Thụy-Quan, dont les piles portent encore les scellements d'une herse mobile, autrefois fermée la nuit, sera ensuite remise en état. Elle constitue un des beaux ouvrages parasites ; l'extension des terrains de sport, la réfection des canaux et des ponts dans ce quartier, la remise en état des postes de garde ou de vestiges historiques comme l'écran, noyé sous l'ombre d'un banian sacré qui masquait autrefois l'entrée du palais Bao-Dinh, sont exécutés sous la direction de la maison militaire de S. M. Bao-Dai. Ils intéressent surtout les constructions « lourdes » dont nous avons parlé au début de cet article. Mais une nécessité au moins aussi urgente de mesures de conservation concernait les monuments, palais, salles, pavillons en matériaux dits « légers » : bois, briques, tuiles et stucs. Ils furent exécutés par le ministère des Travaux publics, sous la direction de S. E. Ung-Uy, avec la collaboration technique de M. Desbois, architecte des Bâtiments Civils, et archéo-historique de M. Bezaier, membre de l'Ecole Française d'Extrême-Orient.

★ ★

Un palais d'architecture annamite est fait de plusieurs grandes salles parallèles dont les toitures allongées reposent sur une « plantation » régulière et considérable de hautes colonnes de bois dur. Ces colonnes supportent les toitures au moyen de charpentes apparentes où les pièces horizontales, entassées ou séparées par des corbeaux, dés, jambettes et consoles successives en forme de « pipes » travaillent à la flexion. Cette architecture, lourde au Tonkin, plus légère et élancée en Annam, porte des décors variés et multiples, allant de la sculpture ornementale zoomorphique ou végétale la plus légère, aux incrustations de nacrés, d'émaux, en passant toute la gamme de peintures, laques et dorures à la feuille.

Elle a deux ennemis mortels : de bas en haut, les fourmis blanches ou termites ; de haut en bas, la pluie et les infiltrations qui en résultent. Inutile de décrire les destructions de l'un et de l'autre, elles sont, hélas, suffisamment connues en Indochine !

Entre les salles d'un palais il y a parfois — et sans doute était-ce la règle autrefois (comme on le voit encore par exemple au temple de Confucius, le Van-Miêu de Hanoi, pagode des Corbeaux — une cour allongée, pavée et moussue, recueillant la pluie ruisselant des deux versants intérieurs des toitures. Dans les palais royaux de Hué, ces deux versants sont unis par un large chéneau encaissé entre leurs rives. Ce haut caniveau suspendu, large de 1 m. 30, long dans certains cas de plus de 70 mètres est

masqué en-dessous par un plafond en voûte dont l'intrados repose sur des pannes rondes. Cela crée un beau motif décoratif, l'utile bien compris ayant toujours ses harmoniques esthétiques.

A l'origine de ces bâtiments, la surface d'écoulement des eaux et son étanchéité étaient assurés par des feuilles de cuivre plus ou moins allié à l'étain, ce qui lui donnait parfois une vraie teneur de bronze. Elles disparurent un jour, usées ou dérobées pour faire place à du zinc. Dès lors il fallut remplacer celui-ci tous les huit à dix ans. Dans bien des palais, cette gouttière si longue et si large est tellement usée par la pluie que celle-ci s'infiltrant et ruisselant à l'intérieur détériore irrémédiablement les bâtiments. Non seulement les charpentes, leurs décors précieux et leur matière choisie mais aussi les objets, les meubles, les trésors impériaux, tout s'imprègne d'humidité, se moisit et se détruit irrémédiablement sous les pluies interminables et violentes des mois de nord à Hué. Le pluviomètre a enregistré ici souvent plus de 400 mm. en 24 heures. La moyenne annuelle est de 3 mètres alors qu'à Hanoi, où il y a cependant des précipitations longues et considérables, la moyenne n'est que de 1 m. 80 pour 0 m. 50 à Paris. Cela donne une idée des torrents parfois charriés par ces chéneaux et de leur importance.

La feuille de zinc, par son usure rapide et aussi par la difficulté de maintenir l'étanchéité des joints, était à proscrire. La feuille de cuivre eut nécessité, si on en avait trouvé la quantité suffisante, une dépense exorbitante. Les services techniques étudièrent alors la possibilité de construire un chéneau en béton armé, à colmater périodiquement de bitume, qui assurerait la canalisation des eaux de l'impluvium vers ses débouchés extérieurs, dégorgeoirs décorés de « ralus » ou tuyaux de descente masqués.

Mais le poids de ce matériau souleva une difficulté, car les colonnes de bois dur, malgré leur compacité et leur résistance, risquaient le flambement. De plus, certaines de ces colonnes, rares il est vrai, étaient attaquées par les termites à leur base. Après avoir médité et balancé, les techniciens, devant l'impérieuse nécessité de « faire quelque chose » et de le faire bien, résolurent d'employer une méthode souvent appliquée au Tonkin, dans la restauration de certains monuments, c'est-à-dire d'évider les colonnes de bois insuffisantes et de leur donner une âme de béton armé. On peut regretter l'intégrité de ces beaux fûts de lim, de si belle matière dense et noble, mais devant la destruction certaine du palais tout entier par les pluies et les parasites, il fallait entreprendre cette opération conservatoire malgré les objections sentimentales soulevées par le dilemme :

« détruire pour conserver ». D'autant qu'en fait, rien n'est détruit et que l'opération terminée passe inaperçue au non-initié. Seul le spécialiste, percutant le lim comme un médecin auscultant un thorax peut déceler la substitution.

Le premier plan de campagne est achevé. Le musée Khai-Dinh a rouvert ses portes après avoir été occupé par les ouvriers pendant des mois. Son chéneau avait 29 mètres de long. Ce palais est un des plus beaux et des plus représentatifs de l'art annamite. Tenant compte de la haute valeur des collections, bronzes, mobiliers impériaux, vaisselles, objets rituels, peintures, tissus et costumes qu'il abrite, on peut dire que la châsse est digne des reliques.

Le palais Càn-Chanh est également achevé. Là il fallait faire deux chéneaux de près de 50 mètres de long et de 2 m. 50 de développement chacun. Les récentes pluies diluviennes en ont prouvé la réussite parfaite. Sur la pente en béton lissé de ciment pur de 0,15 par mètre, les eaux célestes ont été « poliment » conduites à l'extérieur. Ce palais, en arrière de Càn-Chanh, où se déroulent les fastes des grandes réceptions, hors du circuit des visiteurs autorisés, se trouve au centre de la ville interdite. Il mesure 71 mètres de long sur 46 mètres de large et comprend trois bâtiments et deux ailes. Sa valeur historique est des plus importantes puisque les premiers empereurs, Gia-Long, Minh-Mang y avaient leur résidence habituelle. Son plancher, composé d'éléments de lim d'une seule venue de 30 à 40 mètres de long, son décor sobre de couleur dans les tonalités or et jaune impérial, ses sculptures de facture large et surtout ce calme immense de vastes horizontales soutenues par cent colonnes hautes et fines, imposent un respectueux silence ; celui des lieux où subsiste l'Esprit, où soufflent pour nous étreindre les « universaux » du passé.

Mais les prévisions de reconstructions ne s'arrêtent pas là. Le nouveau plan de campagne est prêt et n'attend plus que la livraison de

certains matériaux devenus rares en ce moment. Le palais Càn-Chanh rouge et or, avec la magnificence de son mobilier d'influence occidentale et des cadeaux d'ambassades, les palais Thai-Hoa et Phung-Tiên où se célèbrent dans le palais le culte des tablettes impériales de la dynastie, ont été classés dans les premiers chantiers à entreprendre. Hors de la ville fortifiée, les tombeaux royaux sont également inscrits et c'est celui de Gia-Long, naturellement, qui est choisi pour débiter par la salle de culte de l'empereur défunt, celle de sa première femme et celle de sa mère.

Les Annamites d'abord, puis tous ceux parmi les Français (et ils sont nombreux) qui ont compris Hué et qui lui ont voué un attachement de seconde patrie, seront particulièrement reconnaissants à l'Amiral Jean Decoux d'avoir voulu et réalisé ce pieux entretien des témoignages magnifiques du passé historique de ce pays. Avec amour, avec le respect des formes anciennes et de la matière qui ne conserve la beauté de sa texture que lorsqu'elle est soigneusement entretenue, les services chargés, de ces travaux continuent l'œuvre si bien commencée. La Conservation des monuments historiques de l'Annam-Champa, dont le local à Hué était en sommeil depuis une dizaine d'années, malgré les importants travaux exécutés en Annam, particulièrement au Champa, annuellement par l'Ecole Française d'Extrême-Orient, a repris son animation par la présence d'un membre de cette institution dans la ville capitale. Sa cordiale collaboration avec le ministère des Travaux Publics, avec le Service des Bâtiments Civils, dans un commun élan de respect du passé, nous est le meilleur garant des soins dont bénéficiera la restauration de cet ornement précieux par la matière et par l'esprit, les monuments de la ville impériale sur les bords enchanteurs du Fleuve Parfumé.



FÊTE AU GÉNIE VIVANT



Le 29 octobre à Thai-binh (Tonkin), l'Amiral Decoux a remis à S. E. Nguyễn-nang-Quốc, Tông-Dóc en retraite l'insigne de commandeur de la Légion d'honneur.

S. E. Nguyễn-nang-Quốc est issu d'une famille de mandarins. Il est né à Nha-trang (Annam) en 1870. Il compte parmi les premiers Annamites descendant des vieux lettrés qui se rallièrent à la culture française. Ayant fait ses études de français à Hanoi, il servit d'abord à Hué comme interprète personnel de S. E. le Régent Hoang-cao-Khai, puis comme professeur au collège de Quóc-Hoc.

Viên-Ngoai au ministère de la Guerre, Lang-Trung au ministère des Travaux Publics, il cumulait avec lesdites fonctions celles de précepteur des Princes.

Versé dans le cadre du mandarinat du Tonkin en 1904, il gravit vite les différents échelons de la hiérarchie :

Tri-Phu en 1904, envoyé en mission en France en 1906, An-Sat en 1913, Tuân-Phu en 1920, puis Tông-Dóc en 1925.

Admis à la retraite en 1929, il ne continue pas moins à servir le Gouvernement du Protectorat en faisant partie de plusieurs hautes assemblées indochinoises et tonkinoises : le Grand Conseil des Intérêts Economiques et Financiers de l'Indochine, le Conseil Privé du Tonkin, etc... où, grâce à sa longue expérience des hommes et des choses, ses avis ont été toujours très écoutés.

Il a fondé l'Association bouddhique du Tonkin et dirige cette société depuis sa création. Il est en outre vice-président de l'Association pour la Formation intellectuelle et morale des Annamites et de l'Amicale des Mandarins. S'étant retiré à Thai-binh (dont il fut Tông-Dóc au temps où le Résident Virgitti dirigeait la province) depuis le mois de septembre 1939, il est l'objet de la vénération unanime de ses compatriotes. Dix villages, en reconnaissance des éminents services rendus par lui à la population, l'ont élevé de son vivant au rang de génie tutélaire. Ses vieux amis, hauts mandarins de l'Empire d'Annam et Français arrivés en Indochine avant le début de ce siècle, les visiteurs de marque et de passage dans la province connaissent le charme et la dignité de son accueil.

A l'occasion de sa soixante-quatorzième année, il fut l'objet récemment d'une fête rituelle qu'un des assistants a bien voulu décrire pour les lecteurs de notre revue, à titre de contribution à notre série d'études sur les mœurs et coutumes des Annamites.

Cinq heures du soir, le soleil est encore haut dans un ciel pur d'automne ; une brise fraîche rend l'heure plus légère. En plein cœur de la campagne tonkinoise, à Thai-ninh, province de Thai-binh, la procession avance dans le chemin bordé de filaos. Il va capricieusement, ce court chemin, au milieu des rizières vers le grand tertre de repos, demeure future du génie encore vivant de dix villages voisins.

« Rangez-vous, le cortège passe. Place ! Place !... » crie l'ouvreur de voie devant les porteurs d'oriflammes et les drapeaux flottants.

Aujourd'hui, S. E. Nguyễn-nang-Quốc entre dans sa soixante-quatorzième année. Les paysans, au milieu desquels il mène sagement ses vieux jours dans la paix et le recueillement, le connaissent depuis longtemps. Il a été dans des temps déjà lointains Tri-phu de Thai-ninh où il est maintenant retiré, puis il est revenu quelques années après comme Tông-dóc de Thai-binh. Le calme de ces lieux lui a plu, le rude attachement d'une population indépendante, mais capable de dévouement aux cœurs purs, le retient. Le rayonnement de sa personnalité s'est étendu au-dessus d'eux ainsi que son autorité morale. Le prestige que lui confère sa haute position dans le clergé bouddhique, la simplicité de sa vie dans sa modeste maison lui valent non seulement

le respect et la déférence des habitants mais leur sympathie tranquille. Ils savent qu'à n'importe quel moment, ils trouveront toujours S. E. Nguyễn au milieu de ses fleurs, prêt à les accueillir. Ils savent que son esprit plein d'indulgence et toujours bienveillant saura descendre de sa sérénité et leur servir de providence. Ils l'ont ainsi considéré peu à peu comme leur protecteur naturel, puis leur génie, et maintenant dix villages de la région sacrifient à sa grande âme.

La maladie vient de le toucher durement, il en a triomphé. La cérémonie d'aujourd'hui en revêt plus de recueillement dans la joie. C'est une offrande mais c'est aussi une victoire sur l'ombre. Tous le sentent confusément :

« Place ! Place ! » A coups sourds, le grand tam-tam résonne, précédant l'équipe des frappeurs de tambours.

Le cortège a grande allure. Entre les coups rythmés, le son aigu des fifres, l'éclat nasillard des longues trompettes jaillissent, frappant toujours bizarrement les oreilles occidentales. Armes d'honneur, porteurs rouges et bleus. Les huit objets sacrés culturels laqués rouge et or défilent sur un ciel sans nuages. A pas lents, ils précèdent musique, parasols et palanquins chatoyants des cinq couleurs sacrées.

Dans le palanquin de soie, voici le génie

à l'impassibilité vivante et hiératique. Le ciel est d'une pureté limpide, presque déchirante d'infini, d'un bleu pâle et insondable. Le soleil léger comme une caresse est juste suffisant pour rendre chaque objet, chaque être plus émouvants, pour harmoniser les gestes des hommes à la vie de la terre.

Le gong de commandement ordonnance avec vigilance les mouvements mesurés. Le cortège va solennel et familier, bruissant d'étoffes froissées au vent bourdonnant des joies enfantines et bruyantes qui l'animent.

La cérémonie se déroule au futur tombeau de S. E. Nguyễn, un vaste terre-plein de quelques mâu entouré de filaos. Devant un grand miroir d'eau, au milieu, le tombeau surmonté d'un pagodon. Les père et mère de S. E. Nguyễn y reposent déjà. Derrière, le temple (sinh-tu) où les notables viendront faire les offrandes au génie.

De longues allées coupent une herbe courte et régulière. De grands animaux de pierre, gardiens habituels du silence et de la solitude, sont noyés au milieu d'une foule dense et bruyante où les enfants s'ébattent joyeusement. Les villageois se pressent en demi-cercle devant le temple ouvert. Dans les travées latérales : les invités de marque.

Face à l'autel, le plus ancien des Tiên-chi attend, ému, le moment d'officier, entouré de deux notables honorés. Le génie entrera par cette porte laquée rouge et or, il s'assoiera là au fond du temple dans la travée centrale derrière l'autel. Sur sa table, devant lui, les officiants lui porteront les trois tasses rituelles d'alcool. Les grandes robes bleues aux vastes manches couvrent les mains tremblantes des vieux notables. L'un d'entre eux, fort de son expérience, vient, d'un coup d'œil avisé, vérifier la position des bonnets sur les têtes ; d'un geste rapide, il en rétablit l'ordonnance.

Le héraut de droite, placé au côté de l'autel, levant ses bras arrondis, doigts croisés, vers le ciel, annonce à voix forte, haute, aux longues résonances, ponctuée d'un coup de gong, que le sacrifice va commencer. Le héraut de gauche ordonne pareillement la fin des gestes rituels.

Gestes rituels, tremblants de recueillement, que font, sueur au front, les vieux notables officiants.

Prosternation d'abord devant l'autel, puis devant le génie dont l'impassibilité est tempérée par le regard attentif et paternel qu'il donne à ses fidèles.

Trois fois ensuite, des notables envieux portent au génie la tasse d'alcool dont il accepte l'hommage. Chaque mouvement, chaque pas est minutieusement contenu par

un rythme millénaire. Une mécanique secrète semble suspendre un instant le pied qui va faire un pas, la pointe à terre, puis il reprend la marche parfaitement rectiligne jusqu'à la prochaine immobilité fugitive et pourtant marquée.

De dehors parviennent mille rumeurs. Cris bruyants des enfants qui courent à des jeux divers, va-et-vient continu d'une foule rassemblée là pour honorer leur protecteur.

Dans les hautes portes, le ciel pâlit, toujours aussi pur. Les rayons du soleil déclinant jaunissent les feuilles et colorent en rose du couchant le tombeau. L'ombre gagne le temple pourtant clair et dans le crépuscule naissant, les rites prennent plus de gravité.

Les trois officiants prosternés devant le génie, derrière l'autel, lui dédient maintenant leurs paroles de louanges et d'honneurs.

Le vieux Tiên-chi à la barbe branlante d'émotion passe au lettré l'écran de bois sculpté sur lequel est fixé le discours : élégants caractères sur fond rouge. La voix mal assurée et grêle s'élève, dominant à peine la rumeur extérieure, les paroles s'envolent sur le timbre haut des cérémonies. Puis l'on voit presque avec étonnement, après la lecture, la main de S. E. Nguyễn se tendre pour recevoir le discours qui ne sera pas brûlé, puisqu'il est vivant pour le recevoir.

C'est la fin de la cérémonie rituelle. Mais les organisateurs de la fête ont décidé d'offrir au génie humanisé ainsi qu'à l'assistance un spectacle charmant qui terminera la fête sur une note moins solennelle.

Voici d'abord les trois vieillards porteurs des souhaits traditionnels de bonheur, de prospérité et de longévité (Phuc, Lôc, Tho) qui viennent, richement habillés, les formuler à Son Excellence dans la haute voix de tête des comédiens.

Puis leur succèdent de gracieuses jeunes filles exécutant un ballet de lanternes en chantant des louanges.

S. E. Nguyễn, pour cette dernière partie du programme, nous a rapproché de sa personne et nous entretient de l'amicale et exquise façon, qui est la sienne. Sa charge ne semble point trop lui peser sur les épaules. Sa sagesse et sa supérieure aisance s'accroissent d'ailleurs de toutes les situations. Aujourd'hui, sa dignité est tempérée par l'éclair malicieux d'un œil vif, bon et moqueur, qui en fait le plus humain et le plus abordable des génies.

Routes, Iles et Plages

(Notes de voyage dans le golfe de Thaïlande) (Suite)

par le D^r R. GUY-ISSARTIER

HA-TIEN

Avec de grands bras jetés au ciel, dans une vallée de nuages en coupe-gorge, le soleil étouffé s'enfonce ; tour à tour à tous les horizons, il lance ses appels de feu, griffant l'azur de signes qui, déjà, s'effacent, comme une encre sympathique.

La voûte du monde indifférent pâlit, devient mauve, s'éteint.

La mer s'avive, accueille des échos dispersés de lueurs floues, de flammes décomposées.

Entre le ciel plus sombre et l'eau plus claire, d'instant en instant le profil des îles s'épaissit.

De la Rivière de la Fée, une voile sort, noire comme la voile de Tristan.

On s'éloigne. A la crête crépue de la colline paraît un feu, pareil à l'aile suspendue d'un oiseau éincelant qui se pose et bat.

Du large, on le voit palpiter encore, comme une planète en perdition.

Phare d'Ha-tiên.

PHU-QUOC

Loin de l'Indochine, c'est une escale.

L'Asie s'éloigne. La chaleur fermentée, la putridité excrémentitielle des deltas cède à la pureté marine.

Après des heures dans le vent salin, c'est comme la découverte d'une terre incognito, le mouillage en vue d'une côte déserte, à l'abord d'un hameau lacustre où quelques huttes plongent leurs hautes pattes dans le sable nu.

L'eau calme, transparente, laisse voir de pourpres étoiles de mer. La plage est jonchée de nacre.

En arrière se dresse la forêt perdue au flanc des mornes épais, qui accrochent des nuages. D'humides parfums se dissolvent dans l'air.

Et l'on s'enfonce par une route verte à travers la splendeur des végétations odorantes de niaoulis, de fougères, de futaies coupées de clairières sableuses, couronnées de cimes brillantes que lave la lumière ; une lumière de Colombo ou de Penang, qui vernit les feuillages, coule comme une huile blonde le long des palmes,

A l'autre bout de la piste, voici le grand village de pêcheurs dans la boucle d'un rach limpide, peuplé de jonques élancées à l'attache.

Les maisons, protégées par des palissades d'écorce, se serrent sous les grands cocotiers. La plage étincelle de soleil, à perte de regard déroulant ses courbes et ses pointes boisées, ou creusée de baies désertes, à l'embouchure de ruisseaux clairs.

Là s'ouvrent de toutes parts les espaces rayonnants invitant aux courses solitaires le vagabond enivré de liberté, buvant le vent.

« Il marche ivre de marche sur le miroir sans cesse repoli par le flot infiniment mince. »

A quelques pas, la mer suce ses cailloux, roule ses proies, creuse, ronge, pareille à une bête sauvage fantasque, violente et douce.

Elle lèche le sable avec un bruit de salive, ou, bondissante, lance en avant ses coups de griffes en éventail jaillissant.

C'est la mer souveraine, toute-puissante. Elle accourt du fond des horizons chimériques. Elle joue avec son île. Exultante, elle jette des batailles de fleurs dans le vent. Elle danse, en délire, et défait sur les rochers ses ruisselants cheveux.

Plages, longues plages de miel. Beauté des choses qui, soudain, nous rend notre jeunesse enfouie dans le passé. Le chant de la mer chante les vieilles chansons de nos rêves...

Marées atlantiques, dunes d'Hossegor, villes de Méditerranée, lointains rivages...

L'âme oscille entre ses amours et ce qu'elle accroche d'elle-même aux routes du monde.

Voici que le dépaysement oriental nous ramène aux plus fraîches mémoires de l'enfance.

Mais peut-être, en France, le souvenir de ces lieux blessera-t-il à son tour le cœur de l'exilé d'une nostalgie irrémédiable...

« La séparation a eu lieu, et l'exil où il est entré le suit. »

Tempête toute la nuit. L'écume efferves-

cente blanchit les rochers de grands bouquets gazeux, tonne en gerbes de neiges. Au matin, l'horizon disparaît dans un voile bueux. Le petit port avec ses cases noircies reste tapi, silencieux sous les nuées qui passent. Seules des fumées s'échappent des toits sombres et montent dans l'épaisseur humide des palmes.

Les cocotiers immobiles dans leurs manteaux de feuilles s'égouttent, épaules tombantes, sous la pluie.

On entend soudain battre le gong au quartier des pêcheurs. La foule se rassemble et les hommes se pressent vers la passe où une jonque s'est échouée. Dans les brisants jusqu'aux épaules, ils poussent, tirent, abattent le mât. Le flot mêle et charrie des centaines d'épaves. Le grain fait rage.

Quand ce sera fini, la grosse barque couchée sur le sable jusqu'à la marée prochaine, insouciant, ils reprendront leurs jeux de cerfs-volants.

Une jonque sort, chargée de 3.000 jarres de saumure. Manœuvre difficile dans le chenal ensablé. Une ancre est mouillée au large, la jonque, au ras des récifs, se hale dessus peu à peu dans l'entrechoc des vagues, maintenue contre les remous par des amarres que les hommes à la nage vont fixer aux rochers. La population massée sur la rive assiste au lent départ.

D'autres barques arrivent, virent vent arrière, roulent fortement, franchissent l'étroit goulet dans une profusion de reflets, et glissent vers le coude de la rivière.

Chacun se précipite vers l'appontement où par pleins paniers seront vidées les cales remplies de « ca com ».

C'est lui, le petit anchois transparent, introuvable ailleurs, qui fait la saveur des saumures de choix, spécialité de l'île. Dans les grands foudres, pendant des mois, macèrent les crus renommés de ces vendanges marines, qui donnent au continent trois millions de litres.

Toute l'année, le long de la côte ouest croisent à sa poursuite les voiles des fines jonques à l'affût d'un banc, aussitôt ceinturé de grands filets de cent mètres de long.

Du Têt au début de la mousson, c'est la capture des seiches.

Chaque nuit, sur 25 kilomètres d'horizon, on voit s'échelonner comme les bouchons d'un filet au ras de l'eau une longue rampe de lumières clignotantes. Des centaines de barques, à la torche, tendent leurs lignes appâtées, comme pour les grenouilles, de chiffons. Les seiches s'élancent, sont prises à l'épuisette.

Sur la côte est, au trident ou au filet, se

pêchent les holothuries de Bai-bôn.

Ailleurs, des lignes flottantes, aux milliers de hameçons suspendus entre deux eaux, accrochent au passage, par les nageoires, les requins et les raies.

Et c'est aussi l'île aux carets, le pays des tortues à écaille, recherchées jusqu'à Poulo Dama ou Poulo Wai. Pendant la nuit, sur des plages retirées, cachées aux regards, avec toutes les ruses de l'instinct, elles enfouissent leurs œufs, là où le flux laisse sa plus haute trace. Il faut découvrir le nid en sondant le sable, à un demi-mètre de profondeur. Ou surprendre la pondeuse au moment où elle regagne la mer. A moins qu'on ne la débusque de ses retraites rocheuses, en battant l'eau.

Tout ici vit de la mer, revient à la mer.

Ça et là, sur les grèves, les filets abandonnent le résidu de leur butin, laissent une jonchée brillante de poissons. On les rejette. Il y en a trop.

La mer les reprend, en façon de plus beaux. O inlassable, pétrissant ses moules mystérieux ! La voici au travail, pressée, avide, impatiente. Les verts Tritons aux larges épaules, aux moustaches d'écume, poussent ses flots en désordre comme une foule qui se bouscule.

Sans cesse les vagues accourent, déposent leur fardeau et s'en vont, chacune faisant place à la suivante, dans une chaîne sans fin.

Le soleil dans leur dos, par transparence déshabille ces baigneuses, perce leur robe d'écume, révèle leur chair nue, grands corps d'émeraude et de cristal.

Le jour penche. Apaisée, au loin, la mer étale sa traine brillante comme un bel oiseau de jade, et s'endort.

Là-bas, vers le nord de l'île, s'embrument des chaînes massives masquant les savanes inhabitées.

Autrefois, dit la légende, une princesse khmère exilée y vint chercher son refuge, accompagnée d'un village de serviteurs. Depuis ce temps, des buffles redevenus sauvages hantent les halliers et les marais avec des hardes de cerfs et de sangliers.

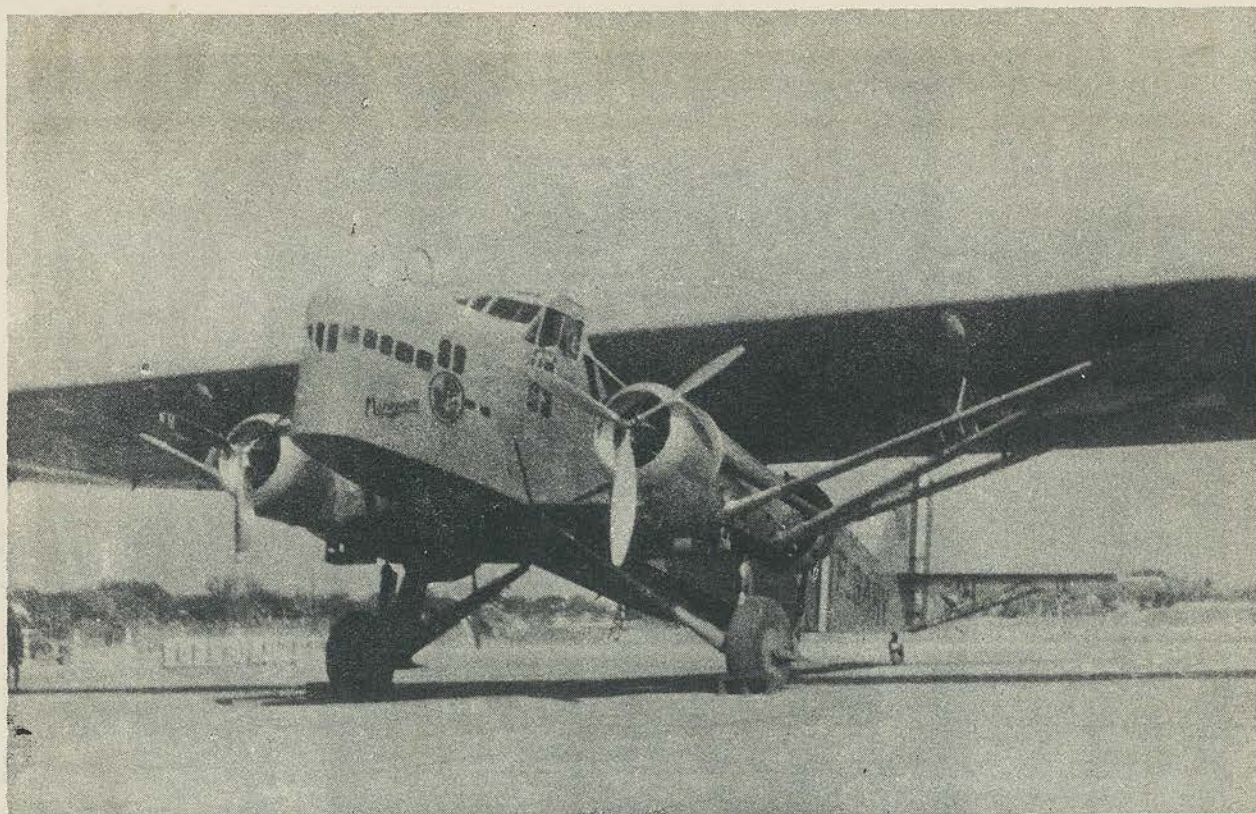
Dans la montagne, on dit que vivent des ermites.

Nous partirons par le sud, sous la pluie qui tache comme d'une nuée de mouches bougonnes la peau de la mer, longeant les plages douces où se penchent languissamment les cocotiers, tels que se balancent dans le vent ceux des rivages de Papeari, ou de Reva-Reva...

(A suivre.)



Barque de pêcheurs cambodgiens, par mauvais temps.



Le " Marignane ".

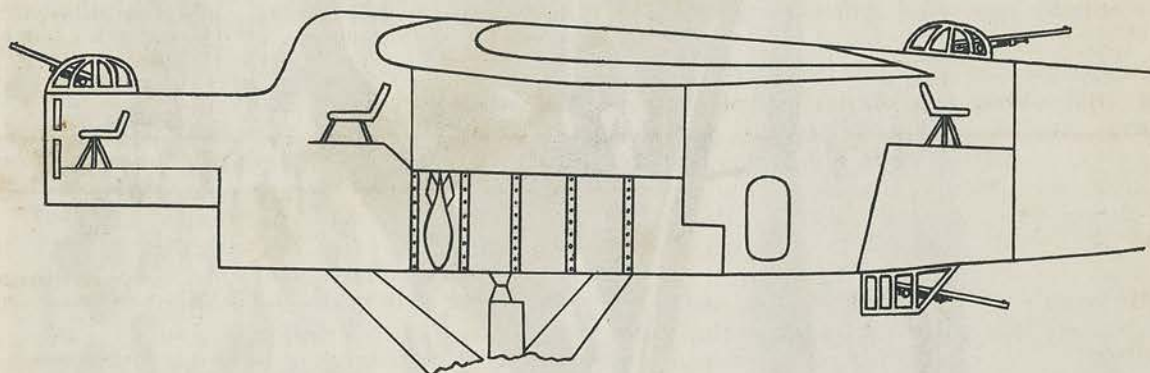
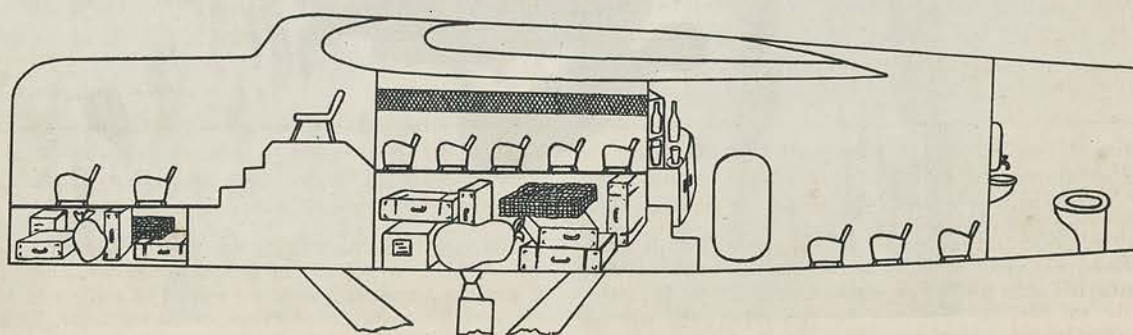


Schéma en coupe du " Marignane " avant transformation.



Après transformation.

SAIGON - HANOI PAR AVION

par X. X.

EN 1865, Nguyễn-van-Nguyễn se rendait de Saigon à Hanoi, en palanquin, en deux mois.

Soixante-cinq ans plus tard, le *Claude-Chappe* reliait Saigon à Haiphong, en quatre jours avec escale à Tourane, auxquelles s'ajoutaient quatre heures de chemin de fer pour atteindre Hanoi.

Quelques années encore, et ce même trajet se faisait en quarante heures par le Transindochinois ou en vingt heures par la route (record de 1935). Mais tout le monde n'a pas le goût de rester vingt heures au volant d'une voiture !

En juillet 1938, Air France établissait la première liaison locale ouverte régulièrement au public avec le « Dewoitine » *Ville de Saigon* F-AQBA. Nguyễn-van-Nguyễn pouvait se rendre au Tonkin en trois cent fois moins de temps qu'à l'époque de sa jeunesse !

En septembre 1939, à la veille de la guerre, sept Dewoitine type D-338 étaient en ligne et reliaient Marseille-Marignane à Saigon et à Hanoi. Le trajet de 12.000 kilomètres était couvert en six jours et quelques heures, à 260 km./heure, vitesse de croisière.

La mise en service de Bloch quadrimoteurs était prévue pour 1940 et devait ramener la durée du trajet à quatre jours, avec une vitesse de croisière de 350 km./heure.

Des mois passent. La *Ville de Hanoi* F-AQBH fut le dernier appareil à relier la France à l'Indochine via Alger, Gao, Zinder, Libreville, Khar-tum, Alexandrie, Beyrouth et les Indes.

Le trajet Saigon-Hanoi était devenu entre temps Saigon-Hanoi-Hongkong et, dans ce port, il re-

joignait la ligne des Clippers. Car depuis 1938, il était possible de faire le tour du monde par les lignes régulières : Air France ou Impérial Airways, jusqu'à Hongkong, Pan American Airways ensuite. Phileas Fogg, avec un peu de chance dans les correspondances, aurait bouclé la boucle en quinze jours, sur lesquels il aurait encore gagné vingt-quatre heures, comme l'on sait.

La *Ville de Saigon* ayant disparu tragiquement au large de Hongkong, Air France mettait au service exclusif de l'Indochine les deux appareils qui s'y trouvaient encore. Un incident mécanique devait mettre l'un d'eux hors de service.

Sur le désir de l'Amiral Decoux, et grâce à la bonne volonté de l'Aviation militaire, un bombardier Farman, type 221, fut mis à la disposition de la ligne.

Les ateliers d'Air France se mettaient au travail et deux mois après, le service Hanoi-Saigon, interrompu depuis février 1942, était repris, avec le Farman, baptisé *Marignane*.

Il avait fallu transformer entièrement intérieur et extérieur de la carlingue. Un bon tiers de celle-ci est occupé dans un bombardier par l'énorme compartiment constituant le lance-bombes. Une tourelle mitrailleuse occupe l'avant, une autre l'arrière, et une troisième est encastrée dans le plancher. De plus, des membrures intérieures coupent la cabine, l'appareil n'est pas insonorisé, les hublots sont peu nombreux ; autant de difficultés à vaincre pour loger confortablement les passagers, comme le montrent les croquis ci-contre.

Les caractéristiques des deux appareils sont les suivantes :

	DEWOITINE	FARMAN TRASFORMÉ
Poids à vide	8.293 kg.	10.864 kg.
Essence	1.915 kg. { (pour un trajet de 800 km. en ligne droite).	4.635 kg. { (pour un trajet de 1.500 km. en ligne droite).
Equipage	240 kg. (3 personnes)	480 kg. (6 personnes)
Bar et barman.. . . .	100 kg.	100 kg.
Poids total autorisé.. . . .	10.608 kg. 11.450 kg.	16.179 kg. 18.400 kg.
Charge disponible	812 kg. { soit 8 passagers plus frêt et courrier.	2.221 kg. { soit 22 passagers, plus bagages, frêt et courrier.

En fait, pour augmenter la marge de sécurité, le *Marignane* emmène seulement quinze passagers. Sa vitesse et son confort sont évidemment inférieurs à ceux des Dewoitine. Etant d'une conception plus ancienne, il ne comporte ni volets d'intrados, ni pas variable aux hélices, ni train rentrant. D'autre part, il a été conçu pour transporter toute sa charge utile (bombes) dans un volume très restreint, alors que les passagers, frêt encombrant par définition, demandent un plus large

espace. Si la durée du vol est accrue de 1 h. 30, cette perte de temps est en grande partie compensée par la suppression de l'escale de ravitaillement à mi-route.

En tout état de cause, on doit garder à l'esprit que, grâce à la collaboration d'Air France et de l'Aviation militaire, dans une Indochine coupée de presque tout ravitaillement extérieur, la liaison aérienne Nord-Sud continue à être assurée.

La semaine DANS LE MONDE

DU 1^{er} AU 8 NOVEMBRE 1943

Pacifique.

L'activité des aviations alliées et japonaises s'est poursuivie avec la même intensité, contre les bases adverses respectives des Salomons et de Nouvelle-Guinée.

Du côté allié, les bases suivantes ont été successivement attaquées par l'aviation navale japonaise :

— La base de Buna, la baie d'Oro, en Nouvelle-Guinée, et l'île de Guadalcanal, le 28 octobre ;

— L'île de Mono, les 27, 29 octobre et 1^{er} novembre.

Dans le camp japonais, les bombardiers alliés ont effectué de puissants raids contre les bases de :

— Rabaul, en Nouvelle-Bretagne, le 29 octobre ;

— Buin, sur la côte sud de l'île Bougainville, le 30 octobre ;

— L'île Buka, les 1^{er} et 2 novembre ;

— Enfin, Pomela, dans les îles Célèbes, les 1^{er} et 3 novembre.

Sur terre, les troupes alliées ont effectué le 1^{er} novembre un débarquement sur la côte sud-ouest de l'île Bougainville, dans la baie de l'Impératrice Augusta, et ont réussi à y établir une tête de pont ;

Deux porte-avions et quatre croiseurs alliés auraient été coulés au cours d'une attaque aérienne japonaise effectuée par la suite.

En Nouvelle-Guinée, les Japonais ont annoncé « avoir rajusté le front au nord de Finschaffen ».

Russie.

Le vaste mouvement de repli effectué par les troupes allemandes dans la partie méridionale du front s'est poursuivi, dans le courant de la semaine, passée, sous la menace d'encerclement effectuée par les troupes soviétiques.

Une colonne russe, partie de Melitopol est ainsi parvenue jusqu'à l'embouchure du Dnieper, menaçant l'importante ville de Kherson et coupant toute retraite terrestre aux troupes allemandes stationnées en Crimée.

Les villes de Genitchevsk, Perekop et Golnaïa-Pristan, sur le Dnieper, ont été occupées les 30 octobre, 1^{er} et 4 novembre.

Plus au nord, aux environs de Krivoï-Rog, les troupes de la Wehrmacht ont réussi, par de puissantes contre-attaques, à enrayer l'avance d'une seconde colonne soviétique partie de Kremenchug et qui menaçait de couper toute retraite aux troupes allemandes combattant dans la boucle du Dnieper.

Dans la partie centrale du front, après six semaines de résistance, les troupes du Reich ont évacué, le 5 novembre, la ville de Kiev, capitale de l'Ukraine, et se sont retirées vers l'ouest abandonnant également aux mains des Russes la ville de Vasilkov et l'important centre ferroviaire de Fastov.

Dans la partie septentrionale du front, au sud-ouest de Velikie-Lukie, les troupes soviétiques ont lancé de nouvelles attaques aux environs de Nevel et ont atteint certains points situés à 80 kilomètres seulement de l'ancienne frontière de Pologne.

Sur le restant du front, et notamment le long de la rivière Sosh, au nord de Kiev, seuls des combats d'importance locale ont eu lieu au cours de la semaine.

Italie.

Tout le long de la ligne de front qui s'étend de la côte Adriatique au nord de Termoli, jusqu'au golfe de Gaète, dans la région de Mandragone, la progression alliée continue à être considérablement gênée du fait de la résistance offerte par les troupes du général Kesselring, d'une part, et la nature du terrain fortement accidenté, d'autre part.

Les gains de terrain les plus sensibles ont été obtenus par les troupes de la VIII^e Armée britannique, dans la partie centrale et orientale du front. Dans ces régions, les villes côtières de San Salvo et de Vasto ont été occupées les 4 et 6 novembre, après la traversée du fleuve Trigno, principale ligne de défense allemande dans ce secteur ; alors qu'au centre, les points ferroviaires de Carpinone, Isernia, Venafro et la ville de Molise ont été évacués par les troupes du Reich dans la période du 3 au 6 novembre.

Dans la partie occidentale du front, après avoir franchi le Volturno, les troupes de la V^e Armée américaine ont progressé de 30 kilomètres et ont atteint la rive gauche du fleuve Garigliano.

EN FRANCE

Paris, 31 octobre. — Samedi matin a été donnée lecture, à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, d'un télégramme de M. Cédès, Directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient, sur l'activité de cet établissement.

Vichy. — Le Conseil des ministres s'est réuni vendredi sous la présidence du Maréchal de France, Chef de l'Etat. Le Chef du Gouvernement a fait un exposé au Conseil sur la situation intérieure.

Le Chef du Gouvernement a traité du reclassement dans les secteurs civils d'officiers et de sous-officiers démobilisés et a indiqué les résultats des opérations entreprises en cette matière, qui ont permis déjà le reclassement de 4.800 officiers et 17.000 sous-officiers.

Vichy, 1^{er} novembre. — L'attention du ministère de l'Agriculture et du Ravitaillement a été retenue par la nécessité de prévoir, à l'approche de l'hiver, la constitution de stocks provisionnels en vue du ravitaillement des localités dont les voies de communications, à la suite des intempéries, pourraient se trouver bloquées.

Des stocks spéciaux seront constitués pour une période qui pourra aller jusqu'à quatre mois, de décembre à mars inclus. Le stockage portera sur les denrées suivantes : farine, matières grasses, sucre, chocolat, café, riz, pommes de terre, confitures, pâtes alimentaires.

Vichy. — Des gros efforts ont été faits depuis l'armistice pour multiplier en France les installations hydroélectriques qui permettent de pallier au manque de carburant.

Un décret du ministère de la Production industrielle vient de déclarer d'utilité publique l'aménagement de la chute de Couesque, sur la Truyère, affluent de la droite du Lot, qui traverse le département de l'Aveyron. Les installations comprendront une usine, des postes, et des organes annexes.

Bordeaux. — La quinzaine de jeunesse se termine sur le geste le plus émouvant auquel elle ait donné lieu, traduisant non seulement l'esprit qui a guidé la jeunesse française dans les manifestations généreuses, mais aussi la conception élevée qu'elle a de son rôle dans la nation.

En marge de sa besogne quotidienne, la jeunesse a travaillé pour la collectivité. Les uns opèrent dans les campagnes et les cités, d'autres ont abattu des bois dans les chantiers, ou se sont proposés comme tâcherons, comme paysans, comme serveurs, auprès

des vieillards, on fabrique des vêtements, des jouets, des berceaux.

Dans toute la France, les mêmes gestes se sont reproduits avec des variantes ou des accents particuliers propres aux circonstances, aux caractères.

Vichy, 4 novembre. — Voici le texte de l'allocution prononcée à la radio par le Maréchal Pétain, Chef de l'Etat, à l'occasion de l'ouverture de la campagne d'hiver du Secours National :

Français, à l'approche des hivers 1941 et 1942, j'avais fait appel à votre générosité. Vous avez répondu magnifiquement.

Un nouvel hiver commence et les réserves du Secours National s'épuisent. Peut-être n'avez-vous pas mesuré son immense effort. Si vous l'aviez vu à pied d'œuvre auprès des sinistrés, à chaque bombardement, si vous visitiez ses ouvroirs, ses centres d'hébergement, ses colonies de vacances qui accueillent des centaines de milliers d'enfants réfugiés, vous ne douteriez pas des méthodes employées et des services rendus par cette œuvre admirable.

Je vous demande d'accomplir une fois encore votre beau geste des années précédentes et de donner au Secours National les moyens de continuer sa tâche.

Une nation n'est pas seulement un groupement d'intérêts matériels. C'est une communauté où l'entraide est un devoir.

Nous trouvions naturel autrefois de prendre notre part de la prospérité générale. Nous n'avons pas le droit aujourd'hui de nous soustraire à la détresse commune.

Être Français, c'est accepter de participer aux souffrances des Français malheureux comme à leurs espoirs.

Paysans, vos difficultés s'aggravent à chaque saison. Mais il y a des ouvriers qui ont faim.

Bourgeois, vous voyez fondre vos ressources, mais des milliers de réfugiés n'ont pas retrouvé leur toit et d'autres ont dû fuir les bombardements.

Vieilles gens, vous êtes attristés par la gêne et la solitude. Songez à ceux qui souffrent hors de leur pays.

Tous, vous surmonterez mieux vos malheurs en ouvrant votre cœur au malheur des autres.

Je m'adresse surtout à ceux qui sont le moins éprouvés. Qu'ils sachent bien qu'aucune situation per-

sonnelle n'est assurée dans un pays bouleversé par la misère si l'on ne vient pas à son secours.

A celui qui refuse aujourd'hui de donner quelque chose par amour, tout sera peut-être emporté demain par la haine. Devant la menace d'une ruine totale, qui pourrait refuser un sacrifice partiel ? J'ai maintes fois demandé, et avec quelle insistance, d'établir entre vous l'accord des pensées. Je n'ai pas toujours été entendu. Acceptez aujourd'hui, dans un élan de générosité et de discipline des cœurs. Y a-t-il pour vous une meilleure occasion de réaliser l'union que celle qui vous est demandée au nom du Secours National ? Vous retrouverez par là le chemin du devoir et vous participerez au relèvement de la France en sauvant des Français.

Vichy, 4 novembre. — Le colonel Pascot, commissaire général aux Sports, vient d'adresser au directeur du Comité national des Sports une lettre dans laquelle il rappelle ses instructions interdisant le cumul de fonctions de dirigeants, précise ses intentions et décide certains aménagements.

Vichy, 5 novembre. — Poursuivant son enquête auprès des délégués du Secours National, le Maréchal a reçu mercredi matin en audience privée à l'hôtel du Parc les délégués des Alpes-Maritimes, des Bouches-du-Rhône, de la Loire-Inférieure, de la Meurthe-et-Moselle.

Avant de prendre congé des délégués, le Maréchal s'est entretenu à nouveau avec eux et M. Garric de la grande mission du Secours National.

Heureusement, a dit le Maréchal, que le Secours National a été créé à temps. Ce qu'il fait est d'une utilité inestimable. Il faudra qu'on fasse un livre d'or avec tous les récits des actes de dévouement et de courage qui ont eu lieu, notamment lors des bombardements.

Les Français, plus tard, seront fiers d'avoir surmonté les difficultés de cette longue épreuve. Dans toutes circonstances, on constate qu'un rapprochement s'effectue entre les différentes parties de la population.

De cela restera quelque chose. Comme je l'ai dit dans mon message, le Secours National doit être un des moyens de parvenir à l'union que je veux réaliser entre tous les Français.

REVUE DE LA PRESSE INDOCHINOISE

En marge de notre numéro spécial sur l'urbanisme.

L'URBANISME ET LA MAISON

par A. de CHAMPVALLON.

On dit que « lorsque le bâtiment va, tout va ». Il serait sans doute exagéré d'affirmer que la prospérité est universelle, mais on doit admettre cependant que tout ne va pas aussi mal que certains le prétendent, puisque beaucoup de nos concitoyens témoignent de leur confiance en l'avenir en bâtissant des maisons, en faisant surgir de terre des quartiers neufs.

On doit trouver aussi un autre sujet de satisfaction dans la rénovation du goût de l'architecture et de son accord avec le site et le climat de la ville. Les maisons neuves retrouvent souvent la tradition des vieilles maisons du pays, et feront renaitre, amélioré, le séduisant visage des villes de l'ancien Tonkin qui n'avaient pas encore perdu leur âme avec leur caractère.

Dans l'architecture aussi et l'urbanisme, il faut nous retrouver nous-mêmes et répudier cette règle de tout standardiser, égaliser, de ne concevoir qu'un seul type d'habitation, partout le même sous tous les cieux, sous tous les climats. On n'essayait plus d'édifier

fier des « demeures » où se fixerait une famille, mais des habitations, même pas : des outils à habiter où la beauté et la poésie étaient sacrifiées à l'utilité de la fonction logement.

Il semble aujourd'hui que le monde se réveille enfin épouvanté du cauchemar égalitaire, et regarde avec stupeur et dégoût les ravages dus au renversement des valeurs éternellement paralysantes de l'esprit humain, au désir collectif de l'Utile exprimé par le Laid.

Le « plus grand Hanoi » nous consolera, il faut l'espérer, de la banalité de celui qui a été bâti depuis cinquante ans et qui semble avoir été voué à l'idolâtrie du médiocre et du nivellement par le bas dans un ardent sacrifice du caractère, de la beauté et de la poésie.

Le mal qui avait atteint l'architecture était celui qui sévissait également dans le domaine social : une sorte de bolchevisme architectural, d'internationalisme de la bâtisse ; et c'est à quoi nous sommes redevenables de tant de villas banlieusardes, de tant de tertières érigées en béton pétri au gaufrier, cubes affreux en leur lamentable nudité ou dans leur incompréhensible complication. Maisons sans âme, machines à habiter aux pièces toutes pareilles, et dont

les occupants devaient aussi être pareils, en série, tous numérotés. Comment aimer ces bâtisses interchangeables et aussi internationales que des dominos, alors qu'on se souvient des maisons d'autrefois. Trois générations dans de pareilles habitations, et perdant le sentiment du foyer, celui de la famille et de la Patrie aurait disparu aussi. Et puis, il ne s'agit pas que de se loger, il faut vivre, il faut mourir ; il n'y avait pas moyen de mourir là-dedans ! On y mourait pourtant, mais comme dans une clinique, pas sous son toit près des siens. Une maison n'est finie que lorsqu'elle a connu des naissances, des morts, quand des souvenirs l'ont peuplée et sacrée. La bâtisse moderne, avec ses entassements de cubes disparates, n'a point de visage et à l'intérieur, on n'y saurait penser, chérir, mourir. Elle n'a point d'âme, on n'avait oublié que cela ! Ces caisses percées de trous qui constituaient le typique immeuble moderniste étaient le modèle de l'architecture internationale que nous proposait l'esthétique soviétique et qu'elle destinait à remplacer la noblesse millénaire des vieilles pierres recelées de beauté : c'est le visage particulier de tous les pays qu'il s'agissait d'effacer ; il fallait impersonnaliser les logis par le fer et le béton, tout en en personnalisant les esprits et les âmes.

Et je songe à ces paroles de Joubert : De même que dans la musique le plaisir naît du mélange des sons et des silences, du repos et du bruit, de même il naît dans l'architecture du mélange bien disposé des vides et des pleins, des intervalles et des masses. L'architecture doit peindre les hommes en peignant les lieux ; il faut qu'un édifice annonce aux yeux celui qui l'habite. Les pierres, le marbre, le verre doivent parler et dire ce qu'ils cachent. Ils cachaient la pensée, la méditation, l'union et l'activité familiales sous l'aile des souvenirs d'un passé toujours présent. Qui dira sans dégoût ce que cache le béton internationaliste ?

Je ne suis en aucune façon le laudateur de la poniliterie, des masures et des mares bourbeuses ; mais je me demande aujourd'hui où trouver dans nos villes tonkinoises le charme et la sereine poésie que ceux qui ont écrit sur ce pays il y a cinquante ans découvraient à chaque pas.

A ce moment, les maisons tonkinoises ne se seraient pas les unes contre les autres, elles avaient leurs jardins, leurs arbres, l'écran de maçonnerie devant la porte, un bassin plein d'eau des vases de fleurs ; les angles ne s'ornaient pas de gouttières de zinc et les toitures ne reflétaient pas le cubisme des lignes droites et des angles entassés. Chaque maison avait son visage, sa personnalité. Aujourd'hui, il a fallu numéroté les maisons pour les distinguer entre elles, elles n'ont plus de figure.

Il n'était pas impossible de faire mieux puisqu'on veut le faire aujourd'hui ; on pouvait donner aux maisons neuves les lignes et les proportions qui s'harmonisent avec la grâce des paysages. Il suffit de se promener dans le moindre village pour découvrir au fond de jardins remplis de paix et de mystère, où dorment des bassins aux formes géométriques, de vieilles maisons de style annamite si reposantes que l'inquiétude des temps présents semble ne pouvoir y pénétrer :

Là tout n'est qu'ordre et beauté
Luxe, calme et volupté...

Mais dans les villes, à part quelques pagodes emprisonnées de villas « genre moderne » ou de hideux compartiments, il n'y a rien. Faut-il donc conclure que lorsqu'on s'occupe de démocratiser les masses populaires, il est indispensable d'arracher à un pays, à une race, ce qui en faisait le caractère et l'attrait ? Les habitations comme les vêtements sont des créations propres à un peuple. Quand il les abandonne, c'est qu'il perd sa foi en lui-même, qu'il abdique. Quand les habitudes changent, les mœurs et les âmes elles-mêmes ne sont pas loin de changer. Je m'étonne que parmi la jeunesse qui est, à juste titre, si fière de son antique pays et si ardente à défendre les idées qu'elle a gardées ou qu'elle a adoptées, il ne se soit pas trouvé quelque jeune écrivain pour défendre le caractère et la beauté de leurs villes qu'on avilissait sous prétexte de modernisme.

A cette défense s'ajouterait celle des mœurs et des coutumes, protégeant ce pittoresque dont le nom et l'idée provoquaient la risée de ces extrémistes qui voulaient tout standardiser et jusqu'à l'homme lui-même.

C'est aux Annamites eux-mêmes de défendre ce qui fait partie de leur patrimoine moral. La France, dont c'est la gloire de savoir coloniser sans opprimer, les y aiderait. Elle saurait maintenir les nécessités des services et de l'outillage et la sauvegarde des esprits.

Dans l'Hanoi d'hier, le dieu du banal paraît avoir pris le dessus. Comme pour les maisons, le veston anachi, le casque, coiffure si affreuse et même la casquette, tendent à éliminer la robe et le turban qui ont tout de même une autre allure. Félicitons les femmes qui ont compris qu'elles pouvaient mettre plus de gaieté, plus de couleur, plus de lumière qu'autrefois dans leur costume, tout en lui conservant ou en améliorant simplement sa ligne et son caractère qui en font l'élégance. Dans l'affligeant spectacle des foules annamites d'aujourd'hui, on se croirait au fond d'un faubourg parisien s'il n'y avait pas heureusement la silhouette souple et la grâce flottante des longues tuniques des femmes, silhouette plus dessinée qu'autrefois et qu'agrémentent les colliers et les fleurs des cheveux. De toute l'Indochine, la femme seule a gagné en beauté, parce que seule elle a échappé, au moins dans son costume, aux horreurs de l'imitalion.

Je n'entreprends pas la défense de l'exotisme, ni même de l'orientalisme qui a donné aux lettres et aux arts de France un durable trésor. C'est de leur objet même que je veux parler. Le péril serait que les thèmes eux-mêmes de tant de chefs-d'œuvre s'effaçassent, que sous la broderie si riche, la trame s'avilît et devint charpie, que l'Extrême-Orient manquant d'orientalisme, succombât, sous la volonté perverse de tout égaliser par le bas, dans la mesquinerie, le médiocre et le laid, acceptât définitivement le progrès du machinisme en rejetant sa foi, ses coutumes, son caractère, son âme. Croit-il faire un progrès en se décolorant, en ajoutant ses foules aux tristes hordes du travail à la chaîne, du costume en série, de la maison standardisée, sans autre but que de trimer pour obtenir un confort matériel qu'elles ne conquièrent même pas ? Quant on aura réussi à détruire toute la beauté, à exiler toute la poésie, les hommes redeviendront semblables aux bêtes.

Le préjudice ne serait que secondaire s'il n'était qu'esthétique et si l'on n'avait à déplorer que la fin d'un rêve délicieux détruit par un demi-siècle de platitude universellement consentie. Mais il est autrement grave de constater que l'esprit lui-même risquait de s'avilir, que sur les lieux mêmes où a germé tant de beauté et de subtile poésie, ne fleurissaient plus que du ciment armé et du veston de confection sans que personne le remarque, sans que personne crie que ce n'est pas là le progrès mais la régression.

La France nouvelle a réussi et comme toujours montré le chemin, défendant la forme de la beauté et de l'idéal qui convient à ce pays. Qu'elle en soit louée ! car sans elle, sur ces contrées comme sur tant d'autres pays, au lieu du Bouddha serein, aurait régné le « démon de l'horrible » Belzébuth, l'idole du fumier et des mouches selon la Bible, l'idole des gobe-mouches du Progrès qui aurait une fois de plus réussi à effacer une des beautés du monde.

(ACTION du 1^{er} juillet 1943.)

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ENTREPRISES DE DRAGAGES ET DE TRAVAUX PUBLICS

**CIMENT ARMÉ
TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS
BATIMENTS INDUSTRIELS**

SAIGON

200 — Rue de Champagne
Tél. n° 20615

R. C. Saigon 24

LA VIE INDOCHINOISE

Célébration de la Fête des Morts.

La Fête des Morts a emprunté aux circonstances actuelles un caractère de particulière gravité. Des cérémonies religieuses auxquelles assistaient les plus hautes autorités de la Fédération ou leurs représentants ont été célébrés sur tout le territoire pour les Français et Indochinois tombés au champ d'honneur.

Dons généreux de LL. MM. Bao-Dai et Norodom Sihanouk au Secours National et aux victimes des bombardements aériens du Tonkin.

LL. MM. Bao-Dai et Norodom Sihanouk ont tenu à témoigner leur généreuse sollicitude aux victimes de la guerre en France et en Indochine.

S. M. Norodom Sihanouk a adressé 10.000 piastres, dont 5.000 piastres pour le Secours National et 5.000 piastres pour les victimes des raids aériens au Tonkin.

S. M. Bao-Dai a remis également 6.000 piastres pour les sinistrés tonkinois et 4.000 piastres pour le Secours National.

S'associant au geste généreux de Son Souverain, le Gouvernement annamite a fait parvenir 5.000 piastres pour les populations tonkinoises éprouvées.

Création à Hanoi d'une annexe de l'Ecole du Service de Santé militaire.

Sur la proposition du Gouverneur Général de l'Indochine, le secrétaire d'Etat à la Marine et aux Colonies vient d'autoriser la création à Hanoi d'une annexe de l'Ecole du Service de Santé militaire.

Le concours sera ouvert le 13 décembre prochain aux Indochinois comme aux Européens.

Institution d'un « Salon unique » de peinture, sculpture et laques pour le Nord-Indochinois.

Le Gouvernement général a décidé l'institution pour le Nord de l'Indochine d'un « Salon unique » de peintures, sculptures et laques qui se tiendra à Hanoi au début de décembre 1943.

Des bourses de voyage et des prix offerts par le Gouvernement, la Direction de l'Instruction Publique et les différentes sociétés artistiques seront attribués par les jurys.



François Martin, fondateur de Pondichéry.

par M. LABERNADIE

Le nom de François Martin n'évoque aucun souvenir à l'esprit de la plupart d'entre nous pour qui celui de Dupleix résume tout l'Empire français des Indes.

Et pourtant, n'est-il rien de plus passionnant que l'histoire de ce commerçant, même pas, de ce petit employé, poussé par la gêne et par l'esprit d'aventure qui entra en 1664 à la Compagnie des Indes Orientales, récemment fondée par Colbert.

Tantôt commerçant, tantôt soldat, tantôt politique François Martin, inconnu de certains de ses directeurs, sans appui officiel, réussit dans cette Inde où Hollandais et Anglais étaient déjà fortement installés, à établir en 1673 la première Compagnie française autour de la « loge » (comptoir) de Pondichéry.

Le contre-coup des guerres d'Europe se faisait ressentir jusqu'en Extrême-Orient et ce territoire, d'où était partie en 1680 la première cargaison vers la France, devait nous être ravi par les Hollandais.

L'œuvre de François Martin s'écroulait ; il était lui-même emmené en captivité.

Le traité de Ryswick nous rendait Pondichéry où François Martin, anobli par le roi Louis XIV, devait mourir en 1706, comblé d'honneurs et entouré de respect de toute la colonie.

Ecrit dans un style alerte et précis, ce livre consacré à un Français inconnu, à un garçon de Paris aventureux et débrouillard, à un commerçant bâtisseur de ville, rien ne saurait mieux le résumer que la présentation telle que l'a faite M^{me} LABERNADIE.

« Naitre obscurément, pis encore : illégitimement ; débiter comme garçon de boutique et faire un mariage d'amour ; au cours de périlleux voyages, se lancer en de folles équipées, se battre un contre cent et au besoin contre mille ; connaître la défaite et la captivité, tout perdre mais tout reconquérir ; enfin, anobli par le prince, mourir en une sorte d'apothéose, général et gouverneur d'une ville conque de son esprit et bâtie de ses mains. »

(Edition de la Direction de l'Instruction Publique. Collection *Grandes vies, grandes œuvres*.)

Tréteaux et Couliisses du Jeune Théâtre.

(Edition des « Cahiers de la Jeunesse », Saigon, 1942.)

« Seulement les jeunes gens n'aiment pas tous les théâtres. Ils ont besoin — comme ils ont besoin de poètes personnels — d'enchanteurs qui leur appartiennent, qui, par leurs erreurs mêmes, leur semblent proches d'eux. »

(Robert BRASILLACH.)

Sous ce titre, M. Raoul Serène faisait paraître, il y a un an déjà, un petit livre à la couverture originale (due d'ailleurs à une collaboratrice du Jeune Théâtre). Et voici que, par le plus pur des hasards, l'honneur de présenter le « Carnet de route de la Compagnie Jeune Théâtre » échoit à un de ses membres. Pur hasard, en effet, puisque la direction du journal *Indochine* était loin de se douter que, résidant à Hanoi, je faisais partie de cette troupe cochinchinoise. Mais ceux qui ont quitté Saigon pour l'Université savent bien que l'on reste toujours, de cœur, avec le Jeune Théâtre. Mieux qu'un hasard, peut-être, car, quelle importance aurait eu ici une quelconque critique littéraire ? Ce n'est qu'un carnet de bord plein de vie, le récit d'une expérience.

« Comment lancer chez les jeunes une compagnie de Théâtre ? Comment réunir une troupe, monter des spectacles, organiser des tournées ? Quels textes jouer ? Comment faire les costumes, les décors, les masques ? Pourquoi des masques ?... »

La réponse à ces questions nécessiterait un traité didactique. Vous ne trouverez ici que des « Notes hâtives, rassemblées en vrac » présentant, non « ce qu'il faudrait faire », mais ce qui a été fait.

C'est d'abord l'histoire de la création, des débuts : la tournée aux armées de Noël 1940, Jeanne d'Arc en 1941... l'installation du local, dans la salle de danse du Théâtre Municipal, où nous serons désormais chez nous, parmi les décors, les costumes, les accessoires, les masques..., la constitution de l'équipe, où chacun travaille pour tous, en pleine amitié, sans rivalité, puisque celui qui fut le roi hier, sera le mendiant demain..., les premiers pas enfin en décembre 1941 et l'établissement de la Compagnie, avec ses règles :

« Jeune Théâtre » est une équipe de jeunes comédiens et comédiennes réunis pour constituer l'instrument d'art dramatique des Mouvements de Jeunesse en Cochinchine. Ce n'est ni un mouvement de Jeunesse, ni une chapelle artistique.

L'équipe est constituée de deux chœurs au sens grec du mot : un de jeunes filles, un de garçons, pris autant que possible, parmi les membres des Mouvements de Jeunesse. A ces chœurs peuvent se joindre acteurs ou techniciens, l'ensemble forme une Compagnie, dont la règle est acceptée par tous. »

Puis c'est le récit des tournées, des nouvelles créations : Dalat le Tonkin, entre les deux la création d'Œdipe-Roi ; le souvenir des longues étapes, des rôles appris dans le train parce « qu'un tel a une extinction de voix pour avoir trop crié »..., les heures févreuses qui précèdent le spectacle, les garçons sur le plateau, se promenant dans les cintres pour accrocher les rideaux, les filles déballant les costumes, les rangeant par personnage...

Et, tout le long, les réflexions du Chef : pourquoi nous avons joué Œdipe, comment le masque, en donnant une autre âme, libère un corps qui ne demande qu'à « jouer », comment nous avons fait les costumes, pourquoi il y a autant de drame dans une pantomime que dans une tragédie ; tout cela dit, en passant, à propos d'une pièce ou d'une autre, comme nous l'avons entendu au cours des répétitions, ou lorsque, penchés sur un texte, nous en cherchions le ressort caché.

C'est enfin l'exposé de nos tendances : dans la ligne de Copeau et des Comédiens Routiers, faire l'essai d'un théâtre jeune, par les jeunes et pour les jeunes ; opposer à un théâtre en décomposition, qui compense la pauvreté des textes par la somptuosité des décors, le nombre des « vedettes », un théâtre volontairement dépouillé, où l'acteur est au service de l'œuvre, du poète.

Ceci aussi, nous l'avons bien souvent entendu dans la bouche du Chef, tout simplement, comme il l'écrit dans ce récit de deux ans de labeur.

Ce petit livre marque une étape ; la naissance d'une idée, d'un style. Depuis, l'idée a grandi, est devenue une force, et si le livre se termine par des points d'interrogations, aujourd'hui nous pouvons répondre : oui, le Jeune Théâtre donnera *Huon de Bordeaux*, oui, il jouera *Noé* ; et puisque le Chef a écrit ce livre un peu pour nous, « en témoignage des mois que nous avons vécus ensemble », nous espérons qu'il en écrira bientôt la suite.

Noé.

Les Idées sont-elles volatiles ?

par Maria SELIG.

Dans une introduction qui explique cet hermétisme — sans arriver toutefois à le justifier — l'auteur s'excuse du peu de valeur de ses idées.

Qu'il se rassure, ses opinions sont indiscutables et même les bien-pensants les approuveront sans réserves. Elle cite — après Charles Maurras — la « parabole du navire », qui reste l'une des plus fortes expressions des rapports entre la personne et la société, et nous serons les premiers à l'en louer.

Elle met aussi à la portée de tous une certaine quantité de truismes, et nous donne une série de critiques un peu pâles sur des films périmés. En dehors de cela, elle réprouve l'adultère, applaudit les grandes vedettes de l'écran, et verse un pleur de mélodrame à l'occasion.

Il est hors de doute que ce petit livre ne connaisse un grand succès et les assidues de *Marie-Claire* constitueront un solide noyau de lectrices.

La Revue Indochinoise Juridique et Économique.

(Tome 21, 1943/I, I. D. E. O., éditeur.)

Ce numéro est riche de substance, comme les précédents. Nous avons remarqué particulièrement une remarquable étude de M. Guilleminet sur « l'économie des tribus moïs de l'Indochine » dont nous publierons prochainement un extrait.

Voici le sommaire du numéro :

- L'organisation de la justice cambodgienne*, par L. NICOLAS ;
- L'économie des tribus moïs de l'Indochine*, par P. GUILLEMINET ;
- Organisation actuelle et compétence des juridictions mandarinales de l'Annam* (suite), par TRAN-CHANH-THANH ;
- Jurisprudence administrative*, par G. LEBEL ;

Jurisprudence judiciaire (Chambre de Cassation de l'Indochine), par G.-H. CAMERLYNCK ;
Sommaire de jurisprudence ;
Législation.

Bulletin de l'Institut Indochinois pour l'Étude de l'Homme.

(Tome V, Fascicule 2, 1942, I. D. E. O., éditeur.)

Ce Bulletin, luxueusement imprimé et illustré, reproduit les travaux du 2^e semestre de l'Institut de l'Homme, dont l'activité ne cesse de croître. La documentation publiée est de haute qualité. Elle témoigne du labeur de ses membres. Nous avons relevé les études suivantes :

P. HUARD et NGUYEN-XUAN-NGUYEN. — <i>A propos des tatouages</i>	5
P. TAILLARD. — <i>Les Saoch</i>	15
DO-XUAN-HOP et PHAM-BIEU-TAM. — <i>L'humérus chez les Annamites</i> (résumé)	49
Y. LAUBIE. — <i>Une tablette divinatoire chez les Tay blancs</i>	91
NGUYEN-VAN-LANH. — <i>Pratiques et croyances laotiennes concernant la grossesse et l'accouchement</i>	99
NGUYEN-VAN-LANH. — <i>La métempsychose laotienne et une pratique qui s'y rattache : le « Sou Khoun »</i>	109
L. BEZACIER. — <i>Note sur quelques tatouages des Moï Kha-Tu</i>	117
NGUYEN-XUAN-NGUYEN. — <i>Enquête démographique sur deux agglomérations annamites. Pyramides d'âge</i>	129
P. LÉVY. — <i>Doublets onomastiques au Laos et ailleurs dans l'Asie du Sud-Est. A propos de S'ien Don S'ien T'on, un ancien nom de Luang-prabang</i>	139
P. LÉVY. — <i>Sur le décor de poignées de sabres appartenant à S. A. R. le Prince héritier de Luang-prabang</i>	151

Naissances, Mariages, Décès...

NAISSANCES

TONKIN

- Jean, Pierre, Dominique, fils de M. et de M^{me} Casanova (30 octobre 1943).
- Bernard, Joseph, fils de M. et de M^{me} Coursier (31 octobre 1943).
- Jean, Baptiste, fils de M. et de M^{me} Désanti (31 octobre 1943).
- Thomas, Guy, Claude, fils de M. et de M^{me} Rossi (2 novembre 1943).
- Janine, Angèle, Dominique, fille de M. et de M^{me} Baudichaud (2 novembre 1943).
- Daniel, Claude, fils de M. et de M^{me} Hérisson (2 novembre 1943).
- Thérèse, Hélène, Madeleine, fille de M. et de M^{me} Jointé-Maurin (3 novembre 1943).
- Nicolas, Marie, Charlotte, fille de M. et de M^{me} Kervingant (4 novembre 1943).
- Annie, Thérèse, fille de M. et de M^{me} Charre (4 novembre 1943).
- Danièle, fille de M. et de M^{me} Rish (5 novembre 1943).

COCHINCHINE

- Marie, France, Michèle, fille de M. et de M^{me} Lacaze (22 octobre 1943).

FIANÇAILLES

TONKIN

- M. Auguste, Victor, Jean-Baptiste Roy avec M^{lle} Marthe, Hélène Hoang-huu-Phuong.
- M. Jean Michon avec M^{lle} Yvette Torlotting.

COCHINCHINE

M. Jean Von Hoffel avec M^{lle} Germaine, Louise Berland.

MARIAGES.

ANNAM

M. Lê-van-Phu avec M^{lle} Pham-thi-Huê (8 novembre 1943).

TONKIN

M. Roger, Clément Osenda avec M^{lle} Gisèle, Pierrette Yunc (30 octobre 1943).

M. Robert, Maurice Ostier avec M^{lle} Jeannette, Emilie, Eugénie Perreau (30 octobre 1943).

M. Nguyễn-van-Tân avec M^{lle} Nguyễn-thi-Mui (6 novembre 1943).

M. Lê-minh-Tuât avec M^{lle} Ngô-thi-Hai (7 novembre 1943).

M. Duong-manh-Quang avec M^{lle} Nguyễn-thi-Ninh (8 novembre 1943).

M. Pham-quang-Hoa avec M^{lle} Nguyễn-thi-Hiên (8 novembre 1943).

DÉCÈS.

TONKIN

M. Henri, Louis Jean (31 octobre 1943).

M. Henri, Bonnet Imbert (29 octobre 1943).

M. Henri, Bernard Preckel (2 novembre 1943).

M. Otto Nagelé (1^{er} novembre 1943).

M^{me} Pételot née Eva Caroline Alloy (3 novembre 1943).

M^{me} Nguyễn-van-Xu (29 octobre 1943).

M. Juse Nguyễn-van-Bach, dit Duong (4 novembre 1943).

M. Nguyễn-van-Uoc (1^{er} novembre 1943).

COCHINCHINE

Huguette Hélène, fille de M. et de M^{me} Durassier.

M. Jacques Ly-thanh-Lang (octobre 1943).

M^{me} Joseph Bandon, née Lê-thi-Yên (29 octobre 1943).

MOTS CROISÉS N° 134

Horizontalement.

1. — Habitant — Reçoit d'ordinaire, dans les romans mondains, l'épithète : impeccable.
2. — Epouse imposée — Lettre grecque.
3. — Ecrivain remarquable, neveu d'un grand écrivain.
4. — Préfixe — Vieille couteuse.
5. — Pairs — Convoité.
6. — En captivité — Boisson.
7. — N'intéresse pas les emballers — Tenue de débutant.
8. — Gravée et ornée — Article étranger.

9. — Coups.
10. — Pour dessiner — Trait.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1	A	R	O	D	E	Z		A	R	E	
2	B	L	E		R		A	B	L	E	S
3	E		S	P	A	H	I		C	I	T
4	L	E	S		P	E	R	S	E	S	
5		L	A	P	A		E		S	O	C
6	B	E	C						O	T	T
7	I	C		B	A	J	A	Z	E	T	
8		T	R	I		U		O		E	U
9		R	O	D	O	G	U	N	E		S
10	P	E	S	A	G	E		E	N	E	E

Verticalement.

1. — Domaine — Prénom anglais.
2. — Entêtement à ne pas déménager.
3. — Rivière — Texte légal.
4. — Antique recordman.
5. — Protège les études historiques.
6. — John Bull refuse — Signe du pluriel.
7. — Homme politique contemporain mort très âgé.
8. — Ce que l'on remplit — Conjonction.
9. — Frères.
10. — Les bougies allumées rappellent sa gloire.

SOLUTION DES MOTS CROISÉS N° 133

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

COMPAGNIE DES EAUX ET D'ÉLECTRICITÉ DE L'INDOCHINE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 95.000.000 DE FRANCS

Siège Social à PARIS : 62 bis, Av. d'Iéna, 16^e arrondissement

:- Direction Générale à Saigon : 72. Rue Paul-Blanchy -:-

Usines Électriques à Saigon, Cholon, Phnompenh, Dalat

ÉTUDES, FOURNITURES ET MONTAGE

de toutes installations électriques particulières et industrielles, hydrauliques et frigorifiques

FOURNITURE, POSE ET RÉPARATION

de matériel d'éclairage électrique, ventilation force motrice, etc...

Registre de Commerce Saigon N^o 278



LLAURENSY

contre la chute des cheveux

VENTE EN GROS

2, Rue Garcerie — SAIGON
Magasin Cheffanjon — HANOI

Une salle vaste et confortable
Une projection nette et audible
Des films de choix
se trouvent au Cinéma

EDEN

à SAIGON — HANOI
HAIPHONG — PHNOM-PENH

Bière HOMMEL Export Boissons Gazeuses LARUE GLACE

sont des produits que continue à fabriquer la

**SOCIÉTÉ DES BRASSERIES
ET GLACIÈRES DE L'INDOCHINE**

S. A. au Capital de 4.712.400 \$

En vente partout

LOTÉRIE



INDOCHINOISE

SOCIÉTÉ INDOCHINOISE D'ÉLECTRICITÉ

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 60.000.000 DE FRANCS

Siège Social : 62 bis, Avenue d'Iéna, PARIS

Inspection : 69, B^d Francis-Garnier, HANOI

TOUTES LES APPLICATIONS DE L'ÉLECTRICITÉ :

Étude, Fourniture et Montage de toutes installations électriques et hydrauliques — Fourniture, pose, réparations de matériel d'éclairage, ventilation, force motrice, etc...

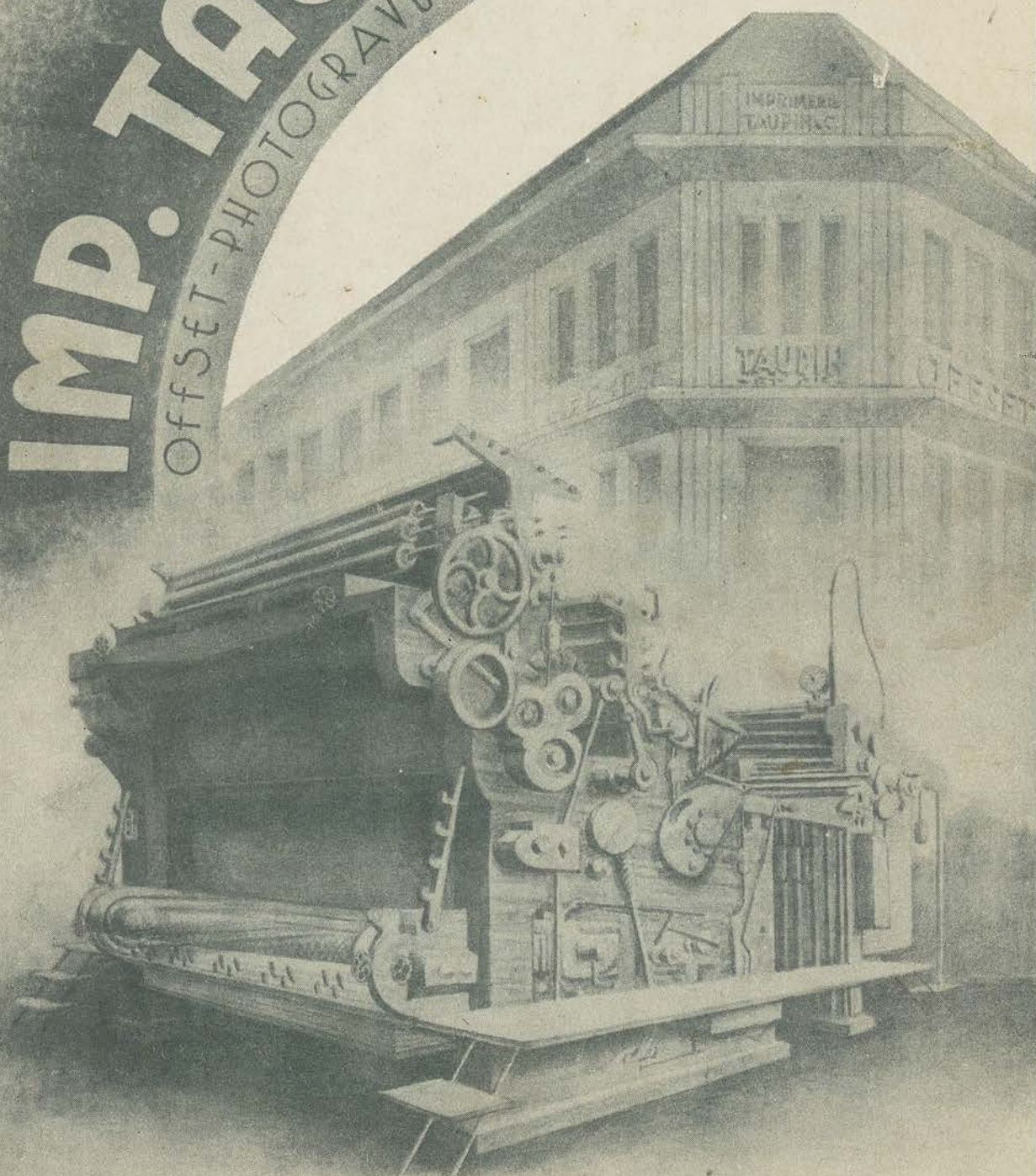
Pour tous renseignements, s'adresser aux Bureaux de la Société :

HANOI — HAIPHONG — NAMDINH — FORT-BAYARD
et dans les principaux centres du Delta.

Luân

IMP. TAUPIN & C^{IE}

OFFSET - PHOTOGRAPHIE - TYPOGRAPHIE - RELIURE



8-10-12, Rue Duvillier, HANOÏ. Tél. 147-148